

**Assemblée Générale
Ordinaire du 17.12.2020**



Plan stratégique 2017-2019
3^e évaluation (2019)

—
Plan stratégique 2020-2022
Ajustement budgétaire pour 2021



DN15
01110

DN15PN10

05-11

La Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux SCRL

La CILE fut constituée en vertu de l'arrêté royal du 12 février 1913 et par acte passé le 27 décembre de la même année. La CILE est une intercommunale pure qui associe 27 communes essentiellement sur les arrondissements de Liège et Huy-Waremme, la Province de Liège, la S.W.D.E, l'A.I.D.E. et INTRADEL. Elle est soumise au régime juridique organisé dans le livre V, première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. La CILE exerce une mission de service public et, à ce titre, est une personne morale de droit public. Elle a adopté la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée.

La CILE a pour objet social la production et la distribution de l'eau.

Ses statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et, la dernière fois, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 21 juin 2018 (Publication aux Annexes du Moniteur belge du 25 juin 2018).

**Compagnie Intercommunale
Liégeoise des Eaux**

Siège social :
Rue du Canal de l'Ourthe, 8
4031 Angleur

info@cile.be
www.cile.be

Société coopérative
à responsabilité limitée

Tél. 04.367.84.11
Fax 04.367.29.33

TVA BE 0202 395 052
RPM Liège



Préambule

Comme vous le savez, le Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit la présentation d'un plan stratégique d'une durée de 3 ans.

Il s'agit ici, d'une part, de la troisième évaluation du plan stratégique 2017-2019 et d'autre part de l'ajustement budgétaire pour 2021 du plan stratégique 2020-2022.

Des indicateurs de performance contenus dans lesdits plans sont ainsi évalués et les objectifs initiaux, le cas échéant, sont précisés, voire modifiés.

Bonne lecture.

F. BEKAERT,
Président



Table des matières

1. Plan stratégique 2017-2019

1. Objectifs	8	2. Évaluation budgétaire au 31 décembre 2019	31
1.1. Activité d'Exploitation	8	2.1. Charges d'exploitation	31
1.1.1. Protection des captages	8	2.1.1. Achats	31
1.1.2. Qualité de l'eau	10	2.1.2. Services et Biens Divers	32
1.1.3. Activités de production	11	2.1.3. Rémunérations et Charges sociales	33
1.1.4. Dédoublage de l'adduction du Néblon et interconnexion Néblon-Modave	12	2.1.4. Amortissements	34
1.1.5. Activités de la distribution	15	2.1.5. Provisions	34
1.2. Division Support Technique	16	2.1.6. Réductions de valeur	35
1.2.1. Étude de projets	16	2.1.7. Autres charges d'exploitation	35
1.2.2. Veille technologique, élaboration de documents techniques, participations diverses et suivi de la législation technique	18	2.1.8. Charges d'exploitation non-récurrentes	35
1.2.3. Surveillance des chantiers - suivi d'exécution	18	2.2. Ventes et Prestations	36
1.2.4. Cellule « géomètre »	19	2.2.1. Chiffre d'affaires	36
1.2.5. Cellule de la cartographie - S.I.G. ..	20	2.2.2. Variation des encours et produits finis	38
1.3. Système de Management de la Qualité	20	2.2.3. Production immobilisée	38
1.4. Communication	22	2.2.4. Autres produits d'exploitation	38
1.4.1. Communication interne	22	2.2.5. Produits d'exploitation non récurrents	39
1.4.2. Communication institutionnelle	23	2.3. Résultat financier	39
1.4.3. Communication externe	23	2.3.1. Charges financières	39
1.5. Développements Internationaux	24	2.3.2. Produits financiers	39
1.5.1. Contexte	24	2.4. Charge fiscale	40
1.5.2. Objectifs opérationnels	24		
1.6. Gestion des Ressources Humaines ..	26		
1.6.1. La gestion de la carrière	26		
1.6.2. La gestion des temps et masse salariale	26		
1.7. Informatique	27		
1.7.1. Les huit programmes de QUASAR ..	27		
1.7.2. Les avancées projets	30		
1.7.3. La gestion quotidienne des opérations informatiques	30		

2. Plan stratégique 2020-2022 Ajustement budgétaire pour 2021

1. Plan stratégique 2020-2022		
Perspectives financières	44	
1.1. Introduction	44	
1.2. Le budget général	46	
1.2.1. L'activité de Production	46	
1.2.2. L'activité de Distribution	47	
1.2.3. Remarques communes aux deux activités	48	
1.3. Plan pluriannuel d'investissements ..	51	
1.3.1. Activité de Production	51	
1.3.2. Activité de Distribution	53	
1.3.3. Activités consolidées	55	
2. Budgets généraux 2021-2022		
Activité de Production		
Activité de Distribution		
Consolidé	57	
2.1. Budget 2021	58	
2.1.1. Activité de Production 2021	58	
2.1.2. Activité de Distribution 2021	60	
2.1.3. Budget 2021 consolidé	62	
2.2. Budget 2022	64	
2.2.1. Activité de Production 2022	64	
2.2.2. Activité de Distribution 2022	66	
2.2.3. Budget 2022 consolidé	68	
2.3. Volumes produits et achetés par l'activité de Production	70	
2.4. Volumes d'eau vendus	71	
2.5. Évolution des prix de vente	72	
3. Activité de Production		
Évaluations budgétaires 2016 à 2020		
Perspectives budgétaires 2021 à 2022		73
3.1. Évaluations budgétaires 2016 à 2020 de l'activité de Production	74	
3.2. Perspectives budgétaires 2021 à 2022 de l'activité de Production	76	
4. Activité de Distribution		
Évaluations budgétaires 2016 à 2020		
Perspectives budgétaires 2021 à 2022		77
4.1. Évaluations budgétaires 2016 à 2020 de l'activité de Distribution	78	
4.2. Perspectives budgétaires 2021 à 2022 de l'activité de Distribution	80	
5. Consolidé		
Évaluations budgétaires 2016 à 2020		
Perspectives budgétaires 2021 à 2022		81
5.1. Évaluations budgétaires 2016 à 2020 Consolidé	82	
5.2. Perspectives budgétaires 2021 à 2022 Consolidé	84	





Plan
stratégique
2017-2019

3^e évaluation (2019)

1. Objectifs

1.1. Activité d'exploitation

1.1.1. Protection des captages

LE CONTEXTE

Le contexte de la préservation des sources d'approvisionnement en eau de la CILE n'a pas été modifié depuis que le plan stratégique 2017-2019 a été établi.

Le schéma directeur de la production d'eau en Wallonie confirme le rôle central de nos principales prises d'eau. Il n'aura donc pas d'impact sur notre politique de protection.

En 2019, d'importantes modifications du Code de l'Eau sont intervenues. La CILE est particulièrement concernée par deux d'entre elles. L'une concerne la gestion transitoire des projets de zone de prévention qui ont fait l'objet d'une délimitation, même forfaitaire, mais dont le dossier n'a pas encore été déposé en vue d'obtenir la signature de l'arrêté ministériel désignant officiellement la zone. L'autre

fixe les modalités pour l'élaboration d'un Rapport d'Incidence sur l'Environnement (RIE) conformément au système d'évaluation de certains plans et programmes sur l'environnement (directive européenne 2001/42/CE).

Les années 2017, 2018, 2019 et 2020 ont été marquées par des sécheresses importantes associées à des périodes de températures élevées, réduisant significativement la disponibilité des ressources en région wallonne. La CILE n'a pas été impactée grâce à de bonnes recharges hivernales qui ont soutenu la production des prises d'eau du Néblon et à la grande interconnexion de son approvisionnement sur les principales ressources de la Province (Hesbaye, Néblon, Modave et barrages de la Vesdre).

Cette situation a, toutefois, constitué une alerte pour l'ensemble du secteur de l'eau wallon. Une réflexion sera nécessaire pour s'assurer d'un bon niveau de sécurisation de l'agglomération liégeoise en prévision de la



Intervention suite à une pollution en Hesbaye

répétition et de l'accroissement de ces épisodes extrêmes dans le contexte du réchauffement climatique et à la lumière du futur schéma directeur de la production d'eau en Wallonie, dont l'objectif est de valoriser les ressources de la Province vers d'autres zones de distribution.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ZONES DE PRÉVENTION

Les galeries de Hesbaye

Des contacts sont en cours en vue de compléter le dossier de zone de prévention par la demande de reconnaissance d'une zone de surveillance, comme nous y autorise désormais le Code de l'Eau.

Cette démarche supplémentaire aura une incidence sur les délais mais elle permettra d'assurer une meilleure protection des galeries par un cadre juridique plus complet.

Les galeries de Néblon

Le dossier d'assainissement collectif du village de Jenneret est en voie de réalisation. L'AIVE a décidé d'en faire un dossier exemplaire en zone de prévention. Des contacts sont pris avec la SPGE pour faire, de l'assainissement en zone de prévention du Néblon, un dossier prioritaire.



La dérogation à l'obligation de collecter les rejets d'eau usée domestique après épuration à Himbe est toujours en cours d'examen par le Service Public de Wallonie.

Le captage de Triffoy à Modave

Les premiers contrôles de réservoir à mazout de chauffage sont prévus fin de l'année, début 2021 au plus tard.

Les captages de Pêchet à Hamoir

Le Service Public de Wallonie aurait remis un avis technique favorable au dossier. Le dossier serait maintenant au service juridique pour avis, notamment sur l'obligation, ou non, de tenir une nouvelle enquête publique.

Le captage de Visé

Un dossier de délimitation provisoire des zones de prévention a été déposé auprès du SPW, conformément aux nouvelles dispositions du Code de l'Eau.

La réalisation de ces objectifs est fortement tributaire de facteurs externes. Les prestations nécessaires avaient été estimées à 1,5 équivalent temps plein. La charge a toutefois augmenté en même temps que celle concernant la surveillance générale.

Un renfort du service est nécessaire et un appel à candidature sera lancé d'ici la fin de l'année.

Les dépenses sont, en principe, prises en charge à 100 % par la SPGE. L'avancement et les coûts sont suivis par deux indicateurs figurant dans le rapport d'évaluation : RA2 - *Taux de protection* et RB4 - *Coût moyen de protection*.

SURVEILLANCE GÉNÉRALE DES ZONES DE CAPTAGE

Les activités sont conformes avec les objectifs. Elles ont été décrites dans le rapport d'activités.

Les moyens, essentiellement humains, sont devenus insuffisants en regard de la charge de travail. Un renfort du service est nécessaire et un appel à candidatures sera lancé d'ici la fin de l'année. Cela représentera un temps plein qui sera partagé avec la réalisation des objectifs liés à la délimitation des zones de prévention.

Les coûts, essentiellement des prestations, sont actuellement supportés par la CILE.

Nouveau
plancher dans
les captages
de Néblon-le-
Moulin

Des discussions sont en cours dans le cadre de la négociation sur le renouvellement des contrats de Service qui pourraient aboutir à une prise en charge par la SPGE.

SÛRETÉ DES OUVRAGES

Les activités sont conformes avec les objectifs. Elles ont été décrites dans le rapport d'activités.

ACCROISSEMENT DES RESSOURCES

L'adéquation des ressources en regard des besoins de la CILE et des objectifs du schéma directeur de production d'eau en Wallonie est examinée au sein d'un groupe de travail entre la CILE et la S.W.D.E. La réflexion tient compte des observations faites ces trois dernières années qui ont été particulièrement sèches.

Une modélisation des principales ressources en eau, dont la nappe aquifère de Hesbaye, a été commandée par le SPW. Le Comité d'Accompagnement est piloté par la S.W.D.E et la CILE y participe en tant qu'invitée.

RENFORCEMENT DES COLLABORATIONS

Les activités sont conformes avec les objectifs. Elles ont été décrites dans le rapport d'activités.

1.1.2. Qualité de l'eau

LES STATIONS DE TRAITEMENT D'ANS ET DE WAROUX

Deuxième année de fonctionnement complet de la **station de traitement de Waroux**. La robustesse du procédé est telle qu'aucun incident significatif n'a été constaté. Aucun investissement complémentaire n'a été réalisé ou n'est à prévoir à l'heure actuelle. Les objectifs fixés en termes de qualité de l'eau sont parfaitement remplis. Le fonctionnement en mode full automatique est parfaitement maîtrisé.

En ce qui concerne la **station de traitement d'Ans**, les dernières optimisations réalisées en 2018-2019, dans le cadre du marché initial, ont permis de stabiliser le processus de traitement et de recirculation des eaux. La stabilité du processus permet d'envisager la réception définitive dans le courant du second semestre 2020.

Quelques investissements complémentaires à réaliser en 2020/2021 permettront encore d'améliorer la flexibilité et le rendement des processus, surtout pendant les périodes de redémarrage d'un filtre biologique suite à une mise à l'arrêt pour maintenance ou pour une autre raison.

Il a pu être constaté, courant 2019, que les **1.000 panneaux photovoltaïques**, installés en été 2018, permettent bien de produire **18 à 20 % de l'électricité nécessaire** à la station de traitement.

La **station d'Ans** est une référence dans le domaine du traitement de l'eau en termes de performances environnementales, d'intégration au tissu urbain et de rendement de production d'eau.

Les objectifs liés aux stations de traitement d'eau en Hesbaye sont donc atteints.

LES AUTRES STATIONS DE TRAITEMENT

Le patrimoine de la CILE comporte, également, une quinzaine d'autres points de traitement de désinfection qui nécessitent d'être réétudiés. Comme annoncé lors de la deuxième évaluation du présent plan stratégique, ce projet est reporté au prochain plan. L'étude des centres de chloration de Hologne - fonctionnant encore au chlore gazeux - et de Jenneffe, ont fait l'objet d'une pré-étude en 2018-2019. Le marché de remplacement est prévu pour fin 2020, début 2021.

L'acquisition d'un poste de chloration mobile spécifiquement aménagé pour les situations d'urgence est, également, reporté à 2020-2021.

ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES : PGSSE ET CERTIBEAU

Le travail en lien avec la mise en place du **Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE)** s'est poursuivi. L'engagement d'un second agent a eu lieu au printemps 2019. Le recrutement d'un technicien supplémentaire sera, également, réalisé en 2020. La définition de la méthodologie a été précisée sur base des essais réalisés à très petite échelle durant 2018 et a été présentée aux managers de la CILE en janvier 2020. Ceci permettra un état des lieux fonctionnel et organisationnel des ouvrages et des pratiques ayant un impact potentiel sur la qualité de l'eau. Cette métho-



dologie sera le point de départ de nombreux projets en lien avec la qualité de l'eau dans les prochaines années et s'inscrit totalement dans « **l'approche fondée sur les risques en matière de sécurité sanitaire de l'eau** » développée aux articles 7 à 9 du projet de **révision de la directive européenne 98/83** devant paraître fin 2020. Une application informatique en lien avec les applications déjà existantes sera développée afin de gérer les données générées par le PGSSE.

Cette même équipe a continué le travail entamé dans le cadre du projet **CertIBEau** (Certification des Immeubles Batis pour l'Eau) par les autorités wallonnes, qui vise à vérifier la conformité du réseau intérieur de distribution d'eau par rapport au risque sanitaire et à s'assurer de la conformité de la gestion des eaux rejetées par les habitations en rapport aux obligations légales en vigueur. Le décret, modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, a été modifié le 28/02/2019 en ce sens et le premier arrêté d'application a été approuvé le 10 juillet 2019. Ce CertIBEau sera, certainement, le point de départ de la transposition de l'article 10 de la révision de la directive européenne 98/83 visant « l'évaluation des risques liés à la distribution domestique ». La CILE a déposé sa candidature afin de **délivrer les formations**, relatives à la partie eau potable, **de tous les centres de formations** qui auront la charge de qualifier les certificateurs mandatés pour réaliser les audits des immeubles dès juin 2020. La candidature de la CILE sera in fine, en 2020, la seule retenue.

1.1.3. Activités de production

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

La mission dévolue au service Production-Adduction est d'assurer la production et le transport des eaux, dans des conditions optimales de qualité et quantité (débit, pression), vers les réseaux et ouvrages de tête de la distribution, en favorisant l'utilisation des ressources propres et en minimisant les interruptions de fournitures.

La réflexion plus globale portée sur les besoins énergétiques de la CILE, dans la foulée du marché conjoint d'achat d'électricité avec la S.W.D.E et la SPGE, s'est poursuivie en 2019 ; celle-ci s'est traduit, notamment, par la consolidation de la convention-cadre existante avec ces 2 entités visant la recherche de solutions techniques en vue de diminution de consom-

mation et de coûts au MWh utilisé. VIVAQUA et la SBGE se sont également joints à cette convention.

L'année 2019 a été marquée par une pollution d'un puits sur les galeries de Hesbaye ayant entraîné l'arrêt de l'exploitation d'une bonne partie de celles-ci pendant plus de 4 mois. Aucun impact n'a été enregistré ni sur la quantité ni sur la qualité de l'eau distribuée, mais une compensation des volumes non produits par des achats d'eau extérieurs conséquents a été mise en place.

Dans le cadre de la rationalisation du secteur de l'eau en Wallonie et du schéma directeur de production régional à l'échelle de la Province de Liège, la CILE a poursuivi sa participation aux réunions avec les autres producteurs-distributeur, ainsi que les épurateurs wallons.

RÉHABILITATION DES OUVRAGES D'ART ET DES BÂTIMENTS

Pour ce qui concerne la sécurisation de nos sites de production, des barrières et clôtures ont été placées autour d'ouvrages de captage en Hesbaye. A noter qu'un nouveau marché de fournitures, pour un montant global de 400.000 €, a débuté, en 2018, pour une durée de 4 ans.

RÉHABILITATION OU REMPLACEMENT DE CONDUITES À RISQUES

Pas de travaux marquants à signaler en 2019, si ce n'est la finalisation des travaux de renouvellement rue du Vieux Thier et F. Nicolay.

SÉCURISATION

La nouvelle station de pompage BP et HP de Néblon couplée à la liaison sur le site de Modave exploité par VIVAQUA a pu être éprouvée, une nouvelle fois, dans une série de situations rencontrées en cours d'année. Des situations telles que les sécheresses, la pollution du puits dans les galeries de Hesbaye ou encore le dépannage de la S.W.D.E, la nuit du 11 au 12 novembre, à la suite de la fuite importante sur l'adduction Eupen-Fléron.

A retenir, également, la mise en service de la chambre « VIVAQUA » permettant de connecter directement leur captage de Jamagne sur l'adduction de Triffroy appartenant à la CILE.

REPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS DANS LES OUVRAGES ET LES CENTRALES

Au niveau de la télégestion (technique de surveillance permettant de gérer à distance le fonctionnement des ouvrages), des essais de rapatriements de données de compteurs utilisés sur quelques réseaux de distribution avec de nouveaux boîtiers complètement autonomes ont été réalisés. En 2019, ces essais se sont poursuivis et ont permis aux exploitants de disposer d'informations à une fréquence augmentée (quotidiennement et de façon automatique aujourd'hui contre mensuellement, avec un relevé manuel auparavant) et donc de réagir plus rapidement en cas de dysfonctionnements avérés (comme des fuites). Une collaboration renforcée avec le service performance réseau de la S.W.D.E initiée en 2018 s'est prolongée en 2019 par le partage de façon croisée des infos des compteurs achat/vente d'eau respectivement gérés par chacune des parties en évitant, ainsi, de démultiplier les chambres de comptage et les moyens de transmission.

Les visites préventives des centrales ont été systématisées (94 en 2019) et 76 vannes de régulation (Cla-Val) ont été contrôlées.

Parmi les réalisations en rapport avec le remplacement d'équipements dans les ouvrages et centrales, citons le remplacement de débitmètres et de compteurs au départ de nos captages.

USINE D'EMBOUEILLAGE DE HAMOIR

L'année 2019 a vu la production de 12.600 bonbonnes.

A noter que la CILE reste le fournisseur exclusif d'AQUAFLANDERS, représentant les producteurs et distributeurs d'eau en Flandre (l'équivalent d'AQUAWAL en Wallonie), pour les situations d'urgence au travers d'un contrat de 9 ans. Des conventions de fournitures ont, également, été signées en 2018 avec l'InBW et la S.W.D.E.

1.1.4. Dédoublage de l'adduction du Néblon et interconnexion Néblon-Modave

En 2006, un GIE CILE-VIVAQUA a été constitué. L'objet principal de ce GIE consiste à étudier et réaliser le dédoublage de l'adduction du Néblon, ainsi que l'interconnexion de cette nouvelle adduction avec le captage de Modave (Vivaqua).

Cette réalisation permet, prioritairement, la sécurisation de l'alimentation en eau de l'ensemble de la zone desservie par l'ancienne adduction du Néblon qui, en raison de son grand âge, doit être modernisée et réhabilitée.

A la date de la présente évaluation, les phases suivantes ont été réalisées :

PHASE 1 :
CONDUITES NÉBLON - WARZÉE -
ANTHISNES - ESNEUX ET MODAVE -
TINLOT - WARZÉE
STATIONS DE POMPAGE DE NÉBLON
RÉSERVOIR DE WARZÉE

PHASE 1 - LOT 1A :
CONDUITES 10,5 KM - ANTHISNES -
ELLEMELLE - FRAITURE + RAVEL MODAVE

Travaux terminés, en service (juin 2014).

PHASE 1 - LOT 1B :
CONDUITES 10 KM - NÉBLON - WARZÉE
- ELLEMELLE

Travaux terminés, en service (juin 2014).

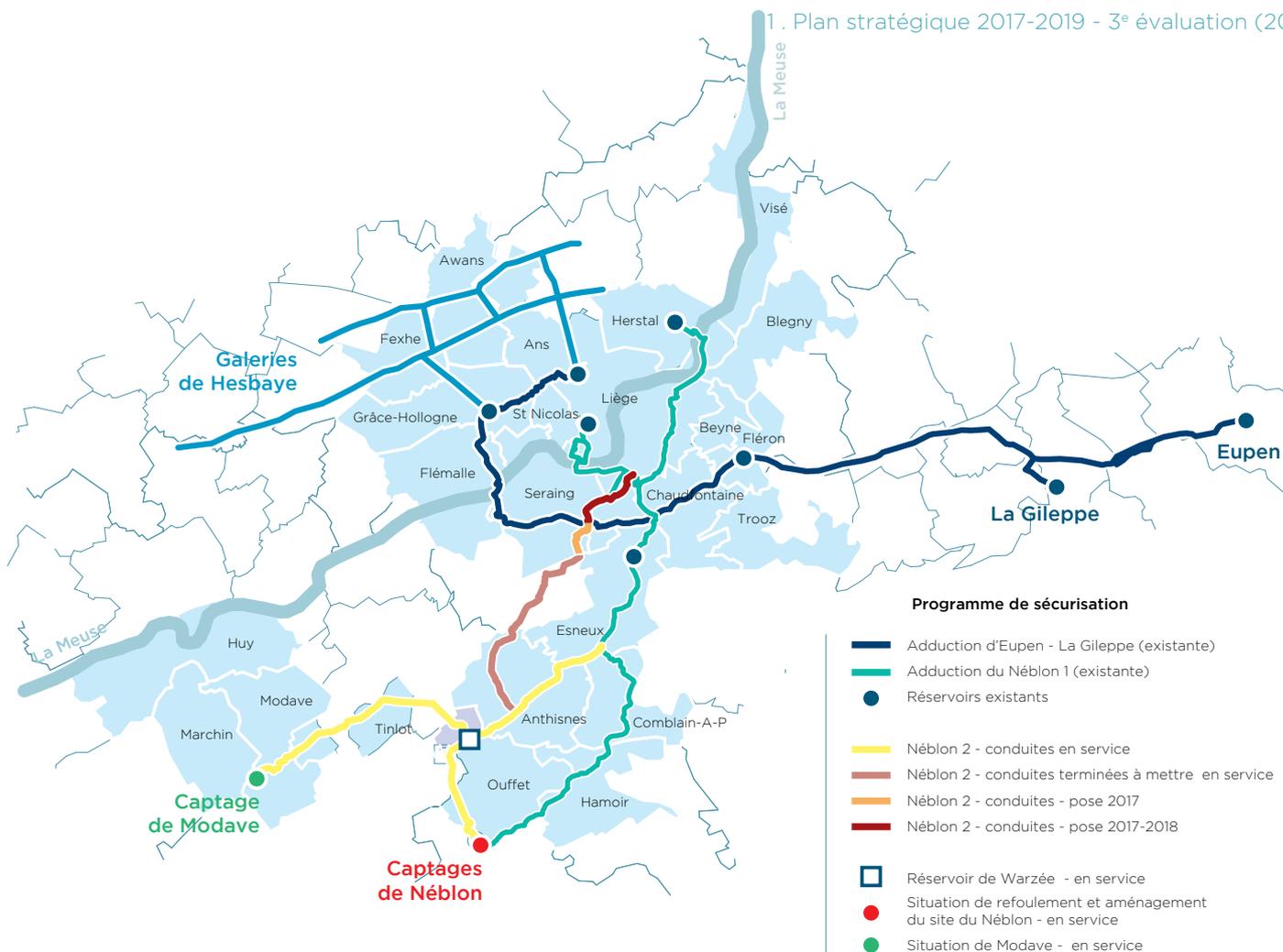
PHASE 1 - LOT 1C :
CONDUITES 10 KM - MODAVE - FRAITURE

Travaux terminés, en service (juin 2014).

PHASE 1 - LOT 1D - CONDUITES 5 KM -
ANTHISNES - ESNEUX

Travaux terminés.

Il subsiste une dernière phase de travaux à réaliser, consistant en une adaptation et une modification des installations électriques et de télécommunication au niveau de la centrale de pompage de Poulseur, tenant compte de l'intégration des nouvelles installations d'injection et de réduction de pression. Cette dernière phase fera l'objet de travaux qui devraient se finaliser en 2020.



Ce report n'a pas eu de conséquence sur la mise en service de la liaison Modave - Warzée - Anthisnes - Souverain Pré intervenue en juin 2014.

PHASE 1 - RÉSERVOIR DE 10.000 À WARZÉE

Travaux terminés, en service (juin 2014).

PHASE 1 - STATION DE POMPAGE ET AMÉNAGEMENT DU SITE DE NÉBLON

Les travaux d'aménagement du site (élargissement du pont d'accès, construction d'un pertuis de crue, remplacement de l'ensemble des conduites situées dans le site de captage) de construction d'une nouvelle station de pompage avec réservoir de pied de 2.000 m³) sont terminés.

Le refoulement haute pression vers Warzée est en service depuis mai 2015, le refoulement basse pression vers l'ancienne adduction du Néblon a été mis en service en janvier 2016.

La première phase du dédoublement de l'adduction du Néblon est donc terminée (à l'exception des derniers travaux de la prise de

Pouleur - voir Phase 1 - Lots 1 D) . Elle comprenait, également, la construction et l'équipement d'une station de pompage à Modave réalisée et financée par Vivaqua.

Cette première phase a, également, permis d'abandonner les captages de Saint-Pierre à Modave, de Malplaquaye et de Tillesse à Tinlot, ainsi que de Moulin à Anthisnes. La protection de ces captages était jugée soit impossible, soit aurait engendré des coûts prohibitifs.

PHASE 2 - POSE DE CONDUITES HODY - BOL D'AIR

La phase 2 doit permettre de rejoindre le château d'eau du Bol d'Air à la limite de Liège (Angleur) et Seraing (Boncelles et Ougrée). Au Bol d'Air, la réalisation d'une importante chambre de jonction sur l'adduction Eupen - La Gileppe - Seraing - Ans est prévue. La réalisation de cette seconde phase, outre le fait qu'elle sécurisera l'alimentation des communes situées sur ce tracé, permettra principalement une sécurisation réciproque des adductions Néblon-Modave et Eupen-La Gileppe.

PHASE 2 - LOT 2A1 - CONDUITES 7 KM -
HODY - TAVIER - BERLEUR - ROTHEUX (LA
SALLE)

Travaux terminés.

PHASE 2 - LOT 2A2 2C1 - CONDUITES 5,4
KM - ROTHEUX (LA SALLE) - PLAINEVAUX
- BONCELLES (RN 63)

Travaux terminés.

PHASE 2 - LOT 2C2 - CONDUITES 2,3 KM -
BONCELLES (RN63) - LIÈGE (BOL D'AIR)
ET JONCTION SUR L'ADDUCTION EUPEN -
SERAING - ANS

Travaux terminés.

Le chantier d'équipement électromécanique
de l'ouvrage de jonction sera mené conjointement
avec celui de jonction sur l'ancienne
adduction du Néblon en 2020 (voir Phase 3).

PHASE 3 - CONDUITES 4,5 KM BOL D'AIR
- GALERIE D'ANGLEUR (JONCTION SUR
ANCIENNE ADDUCTION DE NÉBLON)

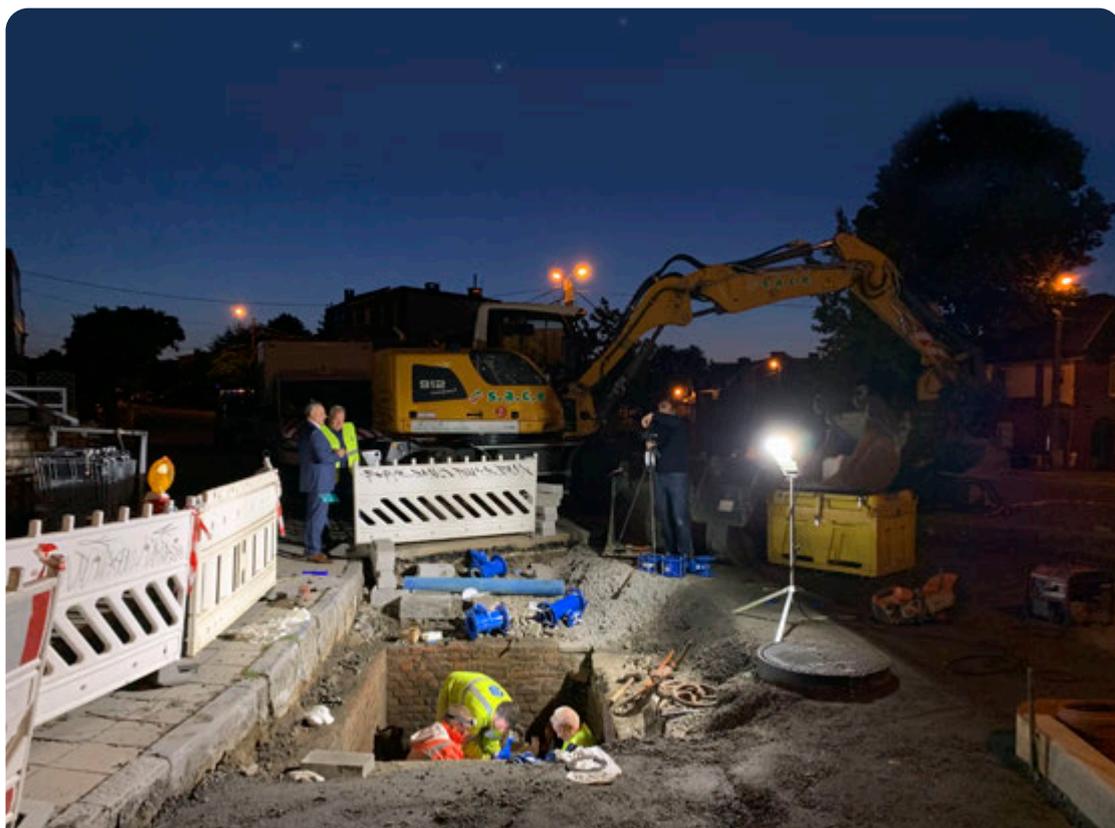
Cette phase ne comporte qu'un seul tronçon
de conduites entre le Bol d'Air et Angleur. Les
études de cette phase ont été finalisées début
2017. Les travaux ont débuté en novembre

2018 et ils devraient être finalisés pour la fin
du 1^{er} semestre 2020.

Parallèlement, un projet spécifique a été dres-
sé pour l'équipement électromécanique de
deux ouvrages d'interconnexion, au montant
estimatif de 380.000 €. Ce projet consiste
à équiper 2 ouvrages dont le génie civil est
compris dans les 2 derniers lots distincts
des phases II et III (CV de « Bol d'Air » et
« d'Angleur - Belle Jardinière »). Le marché de
travaux, attribué en 2018, a démarré en mars
2019 et devrait s'achever en 2020.

LA MISE EN SERVICE COMPLÈTE
DE L'ENSEMBLE DU PROJET DE
DÉDOUBLEMENT DE L'ADDUCTION DU
NÉBLON DEVRAIT DONC ÊTRE EFFECTIVE
POUR FIN JUIN 2020.

A noter, enfin, que VIVAQUA poursuit, pa-
rallèlement, sa mission d'établissement des
plans « As-built » de l'ensemble des phases
de ce projet. Nous devrions pouvoir disposer
de la totalité de ces plans pour le courant du
mois de septembre 2020.



Travaux de
rénovation
à Jupille

1.1.5. Activités de la distribution

LES QUATRE SECTEURS

Pour assurer l'entretien curatif et préventif des réseaux de distribution, les 4 secteurs du département procèdent à des travaux de réparation, de renouvellement et de pose de conduites d'eau.

Aussi, l'année 2019 dénombre :

- 5377 travaux de plomberie ;
- 369 interventions sur des hydrants ;
- 2422 travaux sur les raccordements, 761 sur les conduites, ainsi que 232 sur les vannes ;
- 585 remplacements de raccordements en plomb sollicités par les abonnés.

De plus, 19 chantiers d'extension de réseaux ont été réalisés et le suivi de 18 chantiers de renouvellement de conduites a été assuré.

Enfin, les techniciens des secteurs ont surveillé les chantiers spécifiques de remplacement de raccordements en plomb, soit plus de 200 interventions.

LA CELLULE RECHERCHE DE FUITES

En 2019, 743 fuites sur conduites et 933 sur raccordements ont été recensées et réparées par notre personnel ouvrier.

Notre cellule dédiée à la recherche des fuites a été renforcée de 2 nouveaux agents et de moyens technologiques nous permettant de gagner en efficacité sur la recherche et la localisation des fuites d'eau.

Les efforts se poursuivront et se renforceront encore en 2020.

LE SERVICE DES COMPTEURS

Le service des compteurs poursuit le travail de mutation des compteurs vétustes.

Les petits calibres devant être mutés endéans les 16 ans, la cellule mutation a remplacé près de 10.000 compteurs en 2019.

Les gros compteurs doivent, quant à eux, être remplacés lorsqu'ils sont en place depuis 8 ans. Nos agents de l'atelier se chargent de leur mutation en collaboration étroite avec une clientèle plus sensible. 138 compteurs de gros calibre ont été remplacés en 2019.

Enfin, les agents du service des compteurs ont placé en 2019, 1488 compteurs supplémentaires sollicités par nos abonnés.

LE SUPPORT ADMINISTRATIF

Le service administratif supporte l'activité de la distribution.

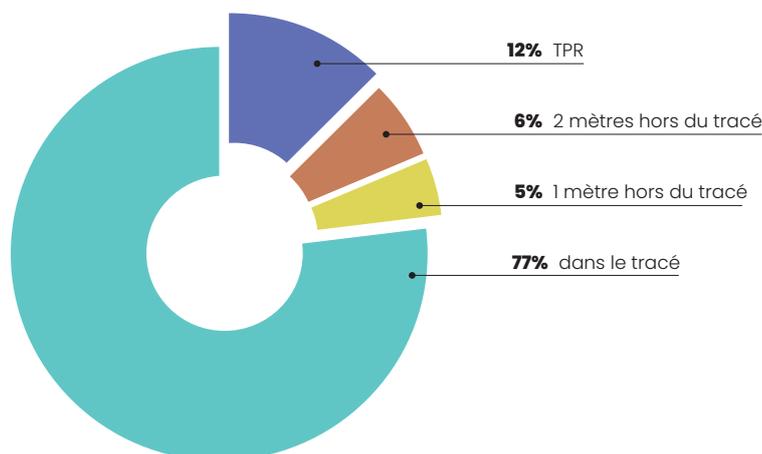
En ce qui concerne le service des raccordements, 1900 dossiers administratifs ont été traités et instruits à la demande d'abonnés, tandis que les employés des secteurs assurent la liaison entre le terrain et les abonnés.

Les employés dédiés au service des compteurs ont, en outre, envoyé plus de 13.000 courriers vers nos abonnés pour les informer de la mutation prochaine de leur compteur d'eau. Ils assurent, également, la liaison avec le terrain et viennent en support du reste de l'activité du service des compteurs.

L'information, la coordination et l'organisation de 3964 chantiers de toutes tailles ont été gérées sur la plateforme informatique POWALCO.

Depuis l'instauration du logiciel SAP, un expert-relais assure, le suivi statistique des interventions et propose les améliorations à apporter dans la gestion des données de maintenance. En 2019, il a, notamment, participé activement à la mise en place organisationnelle du nouveau marché des travaux divers dans SAP.

Niveaux de précision des détections de fuites en 2019



CHALLENGES POUR LE PLAN TRIENNAL 2020-2022

- Poursuivre, avec le support du bureau d'études qui a reconstitué une cellule plomb, le remplacement systématique des raccordements en plomb ;
 - En collaboration étroite avec le bureau d'études, investir dans le remplacement des conduites prioritaires ;
 - Participer et intégrer à notre processus, le projet parcours client afin d'améliorer la qualité de l'information échangée entre les abonnés et les services techniques ;
 - Mettre en place plusieurs marchés dédiés à la mutation des compteurs vétustes et à l'installation de têtes de lecture sur l'en-
- semble du parc de compteurs endéans les 8 ans ;
 - Poursuivre et renforcer l'achat d'outils technologiques pour l'aide à l'amélioration du rendement de réseau ;
 - Intégrer la mobilité par le déploiement de tablettes à destination du personnel ouvrier. Cet outil informatique permettra :
 - de réduire les activités d'encodage à faible valeur ajoutée ;
 - de fournir une cartographie réseau plus complète et à jour ;
 - un accès aux documents et données utiles à la gestion d'une intervention.

1.2. Division support Technique

1.2.1. Etude de projets

PROJETS DE CONDUITES ADDUCTION/DISTRIBUTION.

Les projets réalisés et terminés par le bureau d'études, en 2019, concernaient les communes de Seraing (adduction), de Beyne-Heusay, Blegny, Esneux, Grâce-Hollogne, Liège et Seraing (distribution).

Les études menées ou poursuivies, en 2019, concernaient les communes de Liège, Ouffet et Saint-Nicolas (adduction), ainsi que celles de Chaudfontaine, Grâce-Hollogne, Huy, Liège, Saint-Nicolas, Trooz et Visé (distribution).

Principales études réalisées et/ou engagées en 2019 :

Adduction	
Seraing	Boulevard Urbain - Phase 3 (partie Adduction)
Distribution	
Beyne-Heusay	Rues Jean Jaurès et Leclercq (conjoint avec A.I.D.E.)
Blegny	Thier du Ry (Collecteur A.I.D.E. du Bacsay)
Esneux	Rue de la Station
Grâce-Hollogne	Carrefour de l'Arbre à la Croix et N614 (pie)
Grâce-Hollogne	Giratoire du Bihet
Liège	Rue du Vicinal
Liège	Rue Ernest de Bavière
Liège	Rue Fond Houlleux
Seraing	Boulevard Urbain - Phase 3 (partie Distribution)
Seraing	Giratoire des rues Chapuis et de la Boverie

Ces études, terminées et engagées en 2019, ont généré un engagement de 1.770.111 €.

13 autres études ont, également, été réalisées en 2019, mais n'ont été achevées que dans le courant 2020.

PROJETS D'ÉQUIPEMENT DE LOTISSEMENTS ET ZONINGS.

En 2019, la cellule Lotissements a instruit 19 dossiers d'avant-projet et a étudié et facturé 9 projets de lotissements et de zones industrielles pour un montant total de 70.079,96 € (frais d'études).

DÉDOUBLEMENT DE L'ADDUCTION DU NÉBLON ET INTERCONNEXION NÉBLON-MODAVE

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) constitué entre la CILE et VIVAQUA, sous la dénomination « Néblon-Modave GIE », a poursuivi ses travaux en 2019.

Aucune prestation d'études n'a été réalisée par VIVAQUA en 2019.

Cependant, pour la phase I du projet, subsistait la réalisation d'une étude d'équipement électrique de la centrale de pompage de Mont. Ce projet a été étudié par les services techniques de la CILE, en 2019, et a généré un engagement de 90.118,10 €.

PROJET DE RATIONALISATION DU RÉSEAU DE PRODUCTION D'EAU DE LA COMMUNE DE TROIS-PONTS.

En 2019, pour le compte de la commune de Trois-Ponts et via un marché de service, le bureau d'études a :

- terminé et facturé l'étude de la première phase du projet de rationalisation du réseau de production d'eau de Trois-Ponts (Liaison Sur-le-Meez – Fosse – Dairomont) – pose de conduites;
- établi les plans de la seconde phase du projet de rationalisation du réseau de production d'eau de Trois-Ponts (Liaison Sur-le-Meez – Fosse – Dairomont) – Equipements électromécaniques du réservoir Sur-le-Meez.

Cette étude devra être poursuivie et clôturée pour fin 2020.

PROJETS DE BÂTIMENTS - OUVRAGES - MAINTENANCE

En 2019, le support technique a mené les projets suivants inhérents à la maintenance des bâtiments:

LIÈGE-CILE - SIÈGE SOCIAL

- Mise à jour du projet de renouvellement du système de régulation et de supervision des installations HVAC;
- Projet de mise en conformité de l'installation de détection incendie vis-à-vis des dernières normes en vigueur et remplacement de la centrale de détection incendie;
- Projet de cloisonnement et d'aménagement du local IT du 3ème étage;
- Projet d'accord-cadre pour des travaux de cloisonnement de locaux et d'aménagement de mobiliers fixes de bureau;
- Projet de location et d'aménagement d'un local extérieur provisoire à destination du département IT;
- Projet de remplacement des vitrages et isolation thermique de la verrière du 2ème étage;

LIÈGE-CILE - QUAI DES ARDENNES

- Projet contrat d'entretien et de dépannage du système de filtration de la pièce d'eau.

Ces études, réalisées en 2019, ont généré un engagement de 702.526 €

1.2.2. Veille technologique, élaboration de documents techniques, participations diverses et suivi de la législation technique

Citons principalement, pour 2019, les actions entreprises en la matière par le support technique (liste non exhaustive):

- Adaptation continue des prescrits techniques des cahiers des charges ;
- Participation aux analyses techniques des marchés conjoints de fourniture de pièces de fontainerie ;
- Participation aux groupes de travail inhérents à chaque aspect de la nouvelle législation sur l'information, la coordination et l'organisation des chantiers en voirie (décret « impetrants ») et ses projets d'AGW ;
- Etablissement de la nouvelle plateforme POWALCO ;
- ...

1.2.3. Surveillance des chantiers-suivi d'exécution

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT D'INSTALLATIONS D'ADDUCTION ET DE DISTRIBUTION - TRAVAUX DE DÉMOLITION, CONSTRUCTION ET RÉNOVATION D'OUVRAGES ET BÂTIMENTS.

En 2019, les travaux de renouvellement complets et terminés (hors dédoublement de l'adduction de Néblon et hors unités de traitement d'eau) de nos installations et nos ouvrages et bâtiments, représentent un investissement global de 2,45 millions €.

Il s'agit des chantiers suivants :

Conduites Adduction	
Flémalle	Rue Elva (Partie Adduction)
Conduites Distribution	
Beyne-Heusay	Rue des Moulins
Comblain-au-Pont	Rue de l'Aunaie
Flémalle	Rue Elva
Liège	Rue Destriveaux
Liège	Rue Reine Astrid
Liège	Carrefour des rues Vicinal et Arbre courte Joie (SPW)
Liège	Rue Albert 1 ^{er}

L'ensemble des chantiers de pose (à l'exclusion du dédoublement de l'adduction de Néblon), réceptionnés en 2019, représente la pose de 3.096 mètres de conduites de DN 80 mm à DN 200 mm et le renouvellement de 350 branchements particuliers, dont 79 raccordements vétustes.

4 autres chantiers entamés durant l'année écoulée n'ont pu être clôturés financièrement ou nécessitent la poursuite de leur exécution en 2020, et ce, sur les communes de Flémalle, Huy et Liège (2).

TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE LOTISSEMENTS, ZONINGS ET ASSIMILÉS

9 chantiers d'équipement de lotissements et de zoning industriels ont été surveillés et clôturés financièrement en 2019.

L'équipement de ces lotissements a nécessité la pose de 5.886 mètres de conduites en polyéthylène de DE 90 mm à DE 160 mm et en Fonte Ductile de DN.80 mm à DN.250 mm pour un montant global de travaux de 821.605,53 €.

Ces 9 dossiers ont fait l'objet d'une facturation de frais de surveillance pour un montant global de 36.340,70 €.

10 autres chantiers d'équipement de lotissements et de zonings industriels ont été réalisés en 2019, mais les décomptes finaux des travaux n'ont pas pu être établis.

DÉDOUBLEMENT DE L'ADDITION DU NÉBLON ET INTERCONNEXION NÉBLON-MODAVE

En 2019, le montant total des dépenses inhérentes au dédoublement du Néblon s'élève à 3.695.167,07 €.

Les travaux suivants ont fait l'objet de prestations de suivi d'exécution des chantiers, assurées par le support technique en 2019:

PHASE II

Le troisième lot (2C2 - de Boncelles-N63 au site du Bol d'Air), d'une longueur totale de 2 kilomètres, a débuté en mars 2018 et s'est achevé en mars 2019.

PHASE III

Cette phase ne comporte qu'un seul tronçon de conduites de 4,5 kilomètres entre le Bol d'Air et Angleur. Une petite partie de ce tronçon avait déjà été réalisée par opportunité en 2013 et 2015 sur une longueur de 400 mètres (passage école, crèche, éco-quartier).

L'exécution de la suite des travaux de cette phase a débuté en décembre 2018, elle s'est poursuivie en 2019 et a été achevée en mars 2020.

Un marché spécifique d'équipement électromécanique d'ouvrages d'interconnexion a été lancé en 2018. Ce marché, au montant estima-

tif de 380.000,00 €, consiste à équiper 2 ouvrages dont le génie civil aura été exécuté en fin des phases II et III. Ce chantier a débuté en mars 2019 et s'est achevé en mars 2020.

TRAVAUX DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS TECHNICO-ADMINISTRATIFS

En 2019, le support technique a assuré le suivi d'exécution des principaux travaux suivants inhérents aux bâtiments technico-administratifs :

LIÈGE - CILE - SIÈGE SOCIAL

- Création d'une nouvelle zone de parking extérieure pour 21 emplacements supplémentaires et réfections locales des voies d'accès - y compris plantations et clôtures;
- Aménagements des locaux de l'IT et de la communication;
- Mise en conformité des dévidoirs et remplacement des extincteurs à poudre;
- Mise en conformité de la détection incendie du local annexe dédié à l'accueil à la clientèle.

LIÈGE - CILE - QUAI DES ARDENNES

- Réaménagement des locaux du rez-de-chaussée et du sous-sol (espace de détente) en vue du déménagement du service de la comptabilité;
- Remise en état et remplacement du système de filtration de la pièce d'eau et de la fontaine;
- Mise en conformité du local de la chaufferie (détection incendie - Ventilation) et réparation des chaudières.

1.2.4. Cellule « géomètre »

En 2019, la cellule « Géomètre » du bureau d'études a été en charge de 146 dossiers:

- 88 dossiers en cours dont 7 sous-traités;
- 18 dossiers à réaliser;
- 40 dossiers terminés dont 1 a été sous-traité.

Les 40 dossiers terminés sont répartis de la manière suivante:

- 6 bornages, divisions et levés de terrain;
- 30 plans As-built dont 1 sous-traité;
- 4 implantations de bâtiments, chambres de vannes, conduites, clôtures.

1.2.5. Cellule de la cartographie – S.I.G.

La cellule Cartographie joue un rôle essentiel dans la production et l'acquisition de données géographiques des conduites, ainsi que dans leur partage et diffusion. Grâce à la disponibilité plus rapide de l'information, elle augmente l'efficacité du travail de gestion des utilisateurs. En réduisant les délais d'études, d'obtention de documents et de prise de décision, elle améliore le service à la clientèle.

Pour cela, le service réalise un volume important de missions qui se sont poursuivies en 2019:

	2017	2018	2019
Nombre de mise à jour de plans de fonctionnement des réseaux	699	1.500	1.491
Nombre de km de conduites repérées sur terrain	2,60	2,17	3,70
Nombre de nouveaux plans projets inventoriés	42	47	23
Nombre de nouveaux plans de repérages inventoriés		54	25
Nombre de croquis scannés et indexés	2.781 (scannés) 3.079 (indexés)	3.541	3.051
Nombre de croquis 'plomb' scannés et indexés		11.416	3.301
Nombre de courriers de réponse traités	11.318	14.256	13.510
Nombre de plans Patrimoine scannés et indexés		214	

1.3. Système de management de la qualité

La CILE dispose d'une triple certification et accréditation. En 2020, elle vise une quatrième certification au travers du respect des exigences du référentiel ISO 27001 pour une partie de ses activités.

Chaque certification suit son propre cycle. Ces cycles peuvent aller de trois ans (ISO 9001, ISO 27001 et ISO 22000) à cinq ans (ISO 17025) et sont caractérisés par des années d'audits dites de « recertification » et d'autres appelées « audits de surveillance ».

Le bilan, par rapport aux objectifs fixés pour le plan stratégique 2017-2019, est le suivant :

🎯 = Objectifs du SMI 2017-2109 / 📐 = Bilan 2019

🎯 **Maintien de la certification ISO 9001, Système de management de la qualité, pour toutes les activités de la CILE**

📐 En mai 2019, la société Vinçotte a audité une partie des processus durant 32 heures. Aucune nouvelle non-conformité n'a été relevée lors de ce deuxième audit de surveillance du cycle. Un grand nombre de points positifs ont été relevés. L'objectif de maintien de la certification ISO 9001 est rempli à 100 %, de même que la conformité aux exigences de la dernière version de la norme.

⊙ **Maintien de la certification ISO 22000, système de management de la sécurité des denrées alimentaires, pour l'usine d'embouteillage de HAMOIR**

📌 L'usine d'embouteillage a démontré pour la 7^e année consécutive sa conformité aux exigences de la norme ISO 22000. Un plan d'actions a été proposé à l'organisme de certification afin de répondre aux quelques remarques mineures formulées lors du 2^e audit de surveillance du cycle.

⊙ **Maintien de l'accréditation ISO 17025 pour les activités de prélèvements et d'analyses de l'eau par le laboratoire**

📌 Aucun audit de surveillance externe n'a eu lieu en 2019. Toutefois, le laboratoire a modifié son système de management de manière à proposer à BELAC son plan de transition vers la nouvelle version de la norme. Celle-ci implique la réalisation d'une analyse de risques propre au processus, ainsi qu'un renforcement des exigences liées à la gestion de l'impartialité et de la confidentialité. L'audit BELAC de mars 2020 confirmera l'acceptation du travail réalisé et la conformité au nouveau référentiel.

⊙ **Mise en place des exigences de la norme ISO 27001, Management de la sécurité de l'information**

📌 L'année 2019 est l'année de démarrage de la mise en oeuvre des exigences du référentiel ISO 27001. Ce projet est piloté par le service IT tout en s'intégrant au système de management de la qualité déjà en vigueur. Les audits de certification sont prévus pour le second semestre 2020.

⊙ **Obtention de la certification ISO 14001, Système de management de l'environnement**

📌 Le projet de certification ISO 14001 est postposé pour une question de ressources. Les questions environnementales restent néanmoins une priorité pour la CILE. Les nombreuses initiatives décrites dans ce rapport témoignent de cette volonté de réduire les impacts de ses activités sur l'environnement.

⊙ **Etablir un système de gestion documentaire électronique (GED) propre au système de management de la qualité**

📌 L'objectif de basculement de la gestion documentaire actuelle vers un outil électronique est reporté au prochain plan stratégique, avec comme échéance l'année 2021. Cet outil sera réfléchi conjointement aux autres systèmes de flux de documents nécessaires aux activités de la CILE (GED, dossier des instances, ...).

⊙ **LIMS (Laboratory Information Management System)**

📌 Le nouvel outil de gestion du laboratoire (LIMS) est stable et permet d'accroître en continu la qualité de service auprès des clients internes ou externes. La centralisation des données dans un seul système permet également au laboratoire d'optimiser ses processus et de fournir une information analytique intègre, fiable et sécurisée nécessaire au maintien de l'accréditation ISO17025. Dans le but de répondre aux besoins des clients internes et externes, plusieurs évolutions ont été réalisées dans le cadre de la maintenance applicative et leur déploiement donne entière satisfaction.

⊙ **Adaptation des processus aux nouvelles méthodes de travail engendrées par la mise en production de SAP**

📌 L'adaptation des processus aux nouvelles méthodes de travail engendrées par la mise en production de SAP est terminée. Les relais qualité ont travaillé en étroite collaboration avec le Competence Center pour éditer et mettre à jour l'ensemble des procédures et autres documents nécessaires aux activités. Il s'agit d'un travail d'adaptation réalisé en continu. L'objectif est rempli, sachant que la mise à jour des informations est entrée dans la routine de travail.

Récapitulatif des audits externes par référentie

Système de management intégré (SMI)			
Année	ISO 9001 - SMQ (Système de management de la qualité)	ISO 17025 (Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais)	ISO 22000 - SMSDA (Système de management de la sécurité des denrées alimentaires)
	Concerne toutes les activités de la CILE	Concerne le laboratoire	Concerne l'usine d'embouteillage de Hamoir
2017	Audit de reconduction	Audit de surveillance	Audit de reconduction
2018	Premier audit de surveillance du cycle	Audit de prolongation	Premier audit de surveillance du cycle
2019	Second audit de surveillance du cycle	Audit de prolongation	Second audit de surveillance du cycle

1.4. Communication

La communication de l'entreprise est organisée au sein d'un service structuré bénéficiant des moyens et ressources nécessaires pour assurer les tâches relatives aux différents types de communication identifiés : communication interne, externe et institutionnelle.

1.4.1. Communication interne

Une information interactive est proposée au travers d'écrans internes disposés à des endroits stratégiques et permettant une consultation permanente.

Avec l'objectif de partager des valeurs et de faire davantage adhérer à notre mission de service public, le journal interne est, à nouveau, distribué à raison de 3 à 4 exemplaires par année.

Le service a continué à intensifier ses actions de communication en proposant des points de rencontre conviviale pour les agents lors d'événements internes, afin de faciliter, ensuite, la circulation transversale des informations.

La formation de regroupements autour de participations sportives a permis aux agents de se retrouver dans un contexte de détente active comme lorsqu'ils se sont relayés aux 24 h. de vélo Télévie sur le site de Belle-Ile, ainsi que sur divers joggings locaux, mais aussi internationaux.

Un relai actif et spontané de la part du personnel a été enregistré dans la promotion des publications de la CILE sur les réseaux sociaux. Dans l'attente de pouvoir disposer d'un intranet ou une plateforme interactive, une veille formative est organisée sur les techniques probantes à y implanter.

Une revue de presse quotidienne est réalisée via GoPress.

Enfin, le service communication assiste les autres départements dans la production de supports d'information multiples comme :

- une communication destinée à accompagner les missions à l'international,
- l'information des clients concernés par l'expérience pilote de compteurs intelligents à Seraing,
- une communication sur la transformation digitale de l'entreprise (QUASAR news).

Il sonde la satisfaction des lecteurs, notamment au moyen de l'outil Forms. Les résultats sont fort positifs.

1.4.2. Communication institutionnelle

Le service veille au respect des obligations légales en matière de communication telles que définies dans le Code wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Pour rencontrer cet objectif au niveau collectif, il tient à jour la charte graphique d'entreprise et veille à son respect par chacun. En outre, il prend en charge le suivi du rapport annuel et du plan stratégique.

Le service communication se positionne comme facilitateur d'échanges entre l'associé et la CILE. Il organise des points de rencontre avec les mandataires qu'il s'agisse de visites didactiques ou de rencontres comme, par exemple, au sein du Village de l'Eau lors du Salon des Mandataires rebaptisé Municipalia.

1.4.3. Communication externe

Avec la réalisation de la station de traitement d'Ans et de Néblon, le service communication dispose maintenant de sites techniques offrant un confort de visite accru. Il développe des parcours didactiques sur ces infrastructures afin d'assurer l'accueil de publics variés qui en font la demande.

En collaboration avec le Département de Gestion des Ressources Humaines, le service prépare les supports de communication relatifs au recrutement et, notamment, les visuels pour les salons de l'emploi auxquels il participe.

Le service communication assure les bonnes relations avec la presse, rédige les communiqués et organise des points de rencontre informative.

Il accompagne le management lors de la gestion de crise et développe ses propres aptitudes à réagir sur les nouveaux moyens de communication digitaux. Il a donc participé, avec fruit, à l'exercice de crise tant dans l'action que dans les coulisses puisqu'il assurait aussi la partie logistique et l'accueil des joueurs et des experts internationaux.

Les premiers jalons d'une réécriture du site internet cile.be ont été posés fin de l'année au travers de workshops et en intégrant l'approche du parcours client.

Si la disponibilité de l'eau au robinet est banalisée, la confiance en sa qualité est variable. Il s'agit, pourtant, de la denrée alimentaire la plus contrôlée en Région Wallonne. Les sondages ponctuels auprès des consommateurs montrent que le travail d'information de la clientèle doit se poursuivre.

Lorsque le message est commun à tous les opérateurs wallons, le service communication s'investit dans des supports partagés, réalisés au sein de la Commission de Communication et de Relations Publiques de notre Union professionnelle : AQUAWAL. Ainsi, le service contribue-t-il à la rédaction et à la vulgarisation de nouvelles fiches techniques nécessaires à expliquer le CertiBEau aux usagers qu'ils soient professionnels ou particuliers.

Une série d'actions de soutien sur des événements locaux consistant en une mise à disposition d'eau de distribution pour le public ou un système de prêt de gobelets durables avec un impact moindre pour l'environnement connaissent un succès grandissant sur nos communes depuis plusieurs années. Un Watertruck circule sur les événements sportifs et festifs ou simplement dans l'espace public, notamment lors des canicules estivales. On y offre l'eau au verre gracieusement. Au-delà de ces rendez-vous, la volonté est d'affiner les points d'eau offerts pour le secteur de l'événementiel, mais aussi sur la thématique de l'eau potable disponible dans les villes, avec un repositionnement sur l'eau du robinet, eau pour tous et de qualité.

Nos objectifs du plan stratégique 2017-2019 ont ainsi été atteints.

1.5. Développements internationaux

1.5.1. Contexte

Le contexte avait été reprécisé lors de la 2^e évaluation. Il n'a plus été modifié ensuite.

1.5.2. Objectifs opérationnels

La CILE a bien compris les enjeux concernant le réseautage international et l'échange d'expertise. C'est pourquoi, dans son plan stratégique 2017-2019, elle avait fixé ses objectifs de développement à l'international suivant 3 axes essentiels.

VEILLE DES TECHNOLOGIES ET DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU

Il n'y a rien de particulier à signaler. Les activités sont conformes avec les objectifs. Elles ont été décrites au rapport d'activités.

ADHÉSION ET PARTICIPATION ACTIVE À DIVERS ORGANISMES INTERNATIONAUX

Les activités sont conformes avec les objectifs. Elles ont été décrites au rapport d'activités.

A noter en particulier, l'accueil à Liège de l'Assemblée Générale de W-SMART au mois d'octobre 2019. La CILE a été l'organisateur du congrès annuel de cette importante association internationale, dont les membres ont assisté à un exercice de crise sur l'alimentation en eau de l'agglomération liégeoise et apporté leur expertise au débriefing.

La CILE a aussi accueilli et organisé le 71^e Board des Gouverneurs du Conseil Mondial de l'Eau qui se sera finalement tenu à Liège au mois de février 2020, face aux candidatures de Londres et de Bruxelles.

Enfin, La CILE s'est inscrite dans le programme UNESCO-IHP "ECOMED" network initiative - Eco-City Observatory for Mediterranean Eco-sustainable Development en partenariat avec W-Smart, l'International Hydrological



71^e réunion des Gouverneurs du Conseil Mondial de l'Eau organisée à Liège en présence de Madame la Ministre Céline TELLIER

Programme, New York University et Mekorot Water Company Ltd.

Le programme a été lancé par l'UNESCO dans le cadre de la Convention de Barcelone et de la déclaration adoptée par la COP 22. Proposée par la République libanaise, son objectif est de créer un réseau d'observatoires écologiques dans les villes méditerranéennes afin d'assurer la préservation et la décontamination de leurs écosystèmes côtiers.

C'est dans ce contexte que des experts de la CILE se sont rendus en Israël et en Palestine, accompagnant Monsieur Willy DEMEYER – Bourgmestre de la Ville de Liège et Vice-Président de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). Cette visite avait essentiellement quatre objectifs :

- Rencontrer les Maires des villes palestiniennes et israéliennes afin de comprendre leurs défis et les enjeux de développement ainsi que d'explorer les perspectives de collaboration décentralisée ;
- Inviter les Maires de la Ville de Bethlehem et de la Ville de Tel Aviv à devenir membres de l'AIMF ;
- Engager les échanges et la coopération décentralisée entre la CILE et les sociétés de gestion de l'eau des villes palestiniennes et israéliennes ;
- Explorer, avec les autorités israéliennes et palestiniennes, la faisabilité d'une collaboration de l'AIMF avec l'UNESCO et ses partenaires pour le développement du projet régional « ECOMED ».

DÉVELOPPEMENT D'OPÉRATIONS DE VALORISATION DU SAVOIR-FAIRE DE LA CILE À L'INTERNATIONAL

Les activités sont conformes avec les objectifs. Elles ont été décrites dans le rapport d'activités.

A noter, en particulier, la participation à une mission économique au Bénin et au Togo, avec la S.W.D.E, l'Union Wallonne des Entreprises et des sociétés privées.

L'initiative était soutenue par l'AWEX. La délégation a été accompagnée sur place par l'Ambassadeur de Belgique au Bénin et la Consule Générale de Belgique au Togo. La mission avait pour objectif de présenter conjointement des opérateurs de l'eau wallons et des entreprises actives dans le secteur en vue de développer des partenariats industriels wallons à l'international.

1.6. Gestion des ressources humaines

Les Ressources Humaines ont, notamment, pour mission d'assurer un équilibre entre les besoins humains et les moyens financiers qui y sont affectés. Cet équilibre doit concourir à l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

Les quatre piliers sur lesquels travaillent les Ressources Humaines sont:

1.6.1. La gestion de la carrière

Le département a rencontré les différentes demandes exprimées par les services. Elles se répartissent comme suit:

RECRUTEMENTS

Trente-quatre procédures de recrutement se sont tenues courant 2019.

Douze nouveaux collaborateurs ont été engagés sous contrat de travail CILE, les autres procédures concernaient le recours à l'intérim.

En 2019, nous avons poursuivi la réflexion sur l'évolution de l'organigramme fonctionnel vision budgétaire.

PROMOTIONS

Six procédures de promotion se sont tenues courant 2019 à la suite desquelles cinq travailleurs ont été promus.

PENSIONS

Neuf départs à la retraite sont comptabilisés en 2019.

1.6.2. La gestion des temps et masse salariale

On comptabilisait, en 2019, un peu plus de 485.000 heures prestées et un peu plus de 18.000 heures supplémentaires.

Le pourcentage d'absentéisme, juste au-dessus des 9 %, fait l'objet d'une réflexion visant à réduire les coûts.

Pour ce qui concerne la masse salariale, l'écart entre le montant budgété et le montant dépensé est de l'ordre de 0,42 % en moins, ce qui traduit une bonne estimation des moyens financiers alloués.

LES FORMATIONS

Une enveloppe budgétaire destinée à assurer les formations de l'ordre de 72.650 € avait été prévue au plan stratégique pour 2019.

Cette enveloppe a permis à 211 travailleurs de la CILE de suivre un programme de formation qui s'est décliné en un peu moins de 4.000 heures.

Le budget total dépensé s'élève à près de 258.000 €, ce qui représente environ 1% de la masse salariale de la société.

LES ASSURANCES

Le département a assuré la gestion d'un portefeuille d'assurances composé, en 2019, d'une vingtaine de contrats, pour un montant total supérieur à 1.000.000 € de primes.

Enfin, les Ressources Humaines ont lancé notamment les projets suivants:

- L'assurance groupe 2^e pilier ;
- Le règlement de travail ;
- Le plan de formation ;
- La dématérialisation et la mobilité de la gestion des temps.

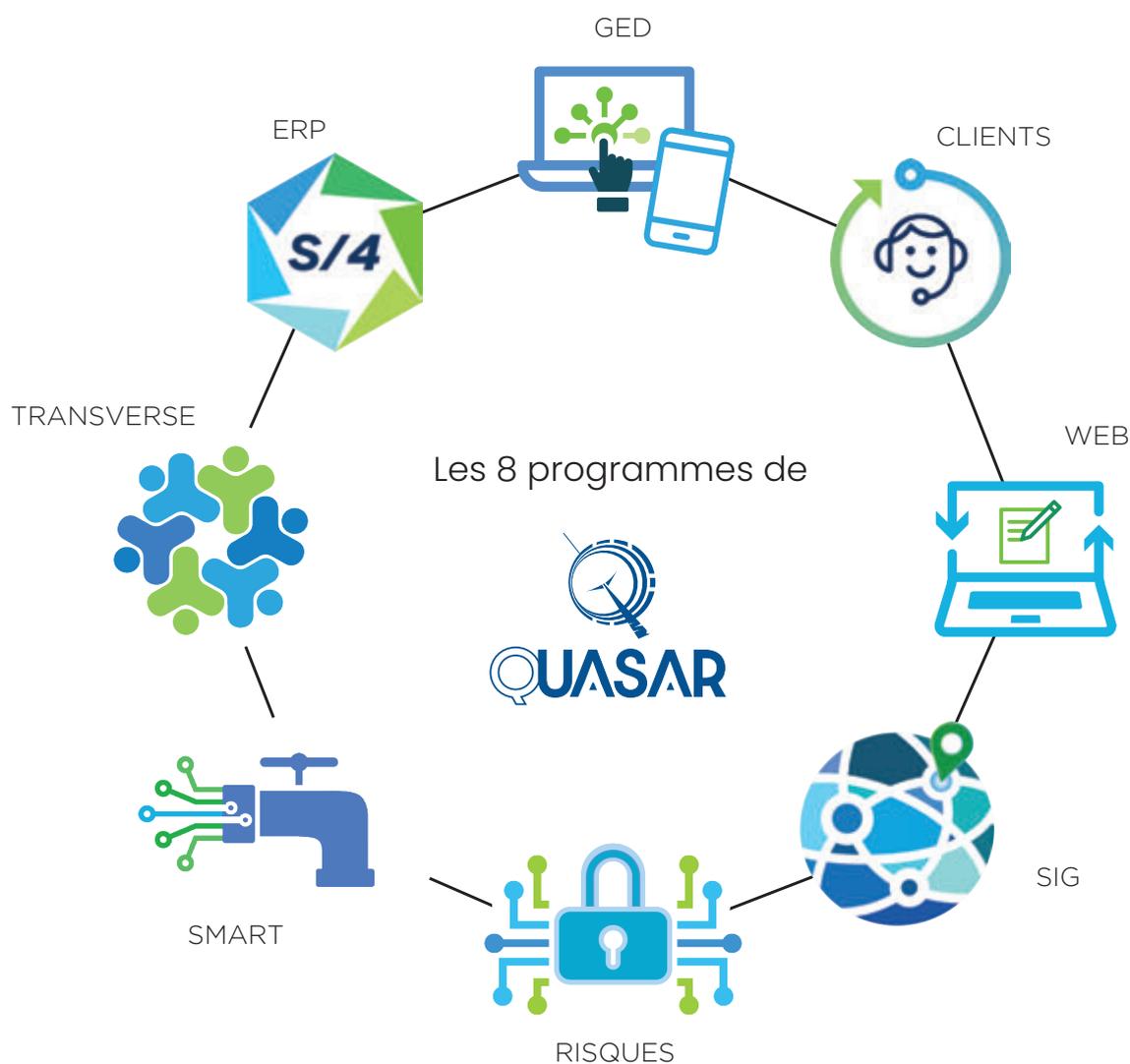
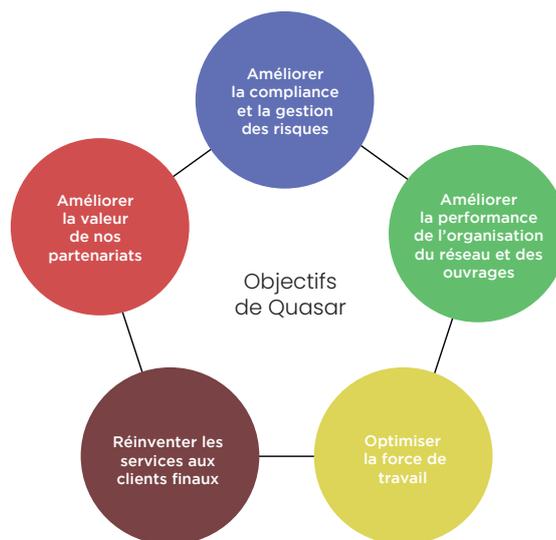
Ceux-ci devraient être finalisés courant 2020 et 2021.

1.7. Informatique

En 2019, une série d'interviews a permis de développer une roadmap de transformation digitale, le Comité de Direction a donc, fort logiquement, participé à la construction de cette stratégie de transformation dénommée **QUASAR**.

1.7.1. Les huit programmes de QUASAR

Huit programmes ont été mis en place pour exécuter cette transformation.



PROGRAMME 'SMART'

Les nouvelles technologies telles que les réseaux de distribution intelligents, les compteurs intelligents, les objets connectés (IoT), le big data et l'intelligence artificielle vont permettre un meilleur contrôle des installations de production et des réseaux de distribution, une détection plus rapide des fuites sur ces réseaux et l'élargissement de notre offre de services (ex. : augmentation de la périodicité des factures, visualisation de la consommation quotidienne, alerte en cas de consommation anormale).

Etant donné la nouveauté de certaines de ces technologies, leur complexité, les contraintes réglementaires et l'importance des budgets à mobiliser, la CILE a démarré, en 2019, leur intégration de manière progressive en débutant par des expériences pilotes.

Ces dernières se poursuivront et seront amplifiées en 2020. Une analyse des bénéfices et de l'impact sur nos clients et nos collaborateurs sera réalisée courant 2020 avant un déploiement à une plus grande échelle de notre plateforme 'IoT'. Ce déploiement est prévu en plusieurs phases qui s'étaleront au-delà de 2022.

PROGRAMME 'SIG' (CARTOGRAPHIE)

L'objectif de ce programme est d'exploiter tout le potentiel de la dimension géographique grâce à la mise en place d'un nouveau logiciel SIG (Système d'Information Géographique) qui facilitera l'optimisation de services existants et le lancement de nouvelles fonctionnalités.

Le nouveau SIG offrira à la CILE une base de données géoréférencées précise et utilisera les derniers standards d'échange de données afin d'augmenter l'interopérabilité entre systèmes dans le cadre de l'intégration avec l'environnement digital de la CILE et du cadre Wallon (PICC, directive INSPIRE). Des fonctionnalités mobiles viendront aussi étoffer les nouveaux services du SIG (consultation depuis n'importe quel endroit et à tout moment).

En 2020, nous lancerons le nouveau SIG de la CILE qui sera d'abord disponible sur PC. Fin 2020, nous mettrons les premières fonctionnalités mobiles à disposition du personnel de terrain.

Le SIG permettra à la CILE d'envisager progressivement des améliorations opération-

nelles qui devront être évaluées et priorisées avant toute implémentation ultérieure. C'est ainsi que nous avons prévu, en 2021, de profiter de la nouvelle application pour optimiser la protection de nos captages et la gestion de nos avoirs patrimoniaux.

PROGRAMME 'GED'

La solution actuelle de GED (Gestion Electronique des Documents) arrive en fin de vie. Une nouvelle solution va être implémentée en 2020, elle a pour objectifs de diminuer les impressions papier, de digitaliser tant les documents entrants que sortants et d'accélérer le traitement administratif de ces documents.

En 2020, les anciens documents seront migrés vers la nouvelle solution et les processus de digitalisation seront optimisés. Une analyse du traitement des documents va être réalisée par département. Un processus de traitement des documents sera implémenté lorsqu'il permettra d'offrir de meilleurs services à nos collaborateurs et à notre clientèle. Cette dernière phase s'étalera sur 2020 et 2021.

PROGRAMME 'ERP'

La CILE a choisi SAP comme Progiciel de Gestion Intégré (PGI, en anglais ERP). SAP couvre notamment les domaines suivants: gestion des achats et des stocks, comptabilité, finances, gestion de la clientèle, gestion des travaux. La version actuellement utilisée est SAP R3.

Afin de profiter des nouvelles fonctionnalités de SAP et soutenir les projets de digitalisation, une montée de version s'avère nécessaire. Le passage vers SAP S/4HANA n'est pas qu'une évolution technologique, il améliorera l'expérience-utilisateur, permettra de simplifier les traitements complexes et offrira la possibilité d'un déploiement de SAP dans le Cloud.

Ce programme d'envergure sera réalisé en 2020, en parallèle avec les autres programmes.

PROGRAMME 'WEB'

Dans un souci d'amélioration de la satisfaction et de l'expérience de la clientèle, le développement du nouveau Site Web reposera sur 2 axes :

- L'enrichissement du catalogue de services en ligne qui sera disponible à partir d'un Espace Client ;
- La convivialité d'utilisation sur divers types de support (PC, tablette, smartphone).

Les services en ligne nécessiteront des intégrations avec le nouvel environnement digital de la CILE (SAP S/4HANA, nouvelle GED, nouveau SIG).

En 2019, nous avons procédé aux prémices d'un prototypage qui déterminera le design et le contenu du nouveau site.

Nous poursuivrons avec l'implémentation et le lancement du nouveau site en 2020. En 2021 et 2022, il est prévu d'élargir les services offerts.

PROGRAMME CLIENT

Afin de personnaliser l'expérience-clients et de leur offrir les meilleurs services, la CILE souhaite disposer d'une vue à 360° de leurs attentes et besoins.

La mise en place d'un logiciel de gestion des interactions clients va leur permettre de pouvoir dialoguer avec le bon interlocuteur du premier coup, de ne plus devoir attendre et répéter plusieurs fois leur problématique, et ce, quel que soit le canal d'échange.

En 2020, une implémentation-pilote est prévue. Elle sera généralisée, en 2021, sur base des résultats obtenus.

PROGRAMME TRANSVERSE

Une série de projets transversaux composent ce programme. Ils sont classés en deux catégories :

- Les projets avec composante technique;
- Les projets à dimension humaine.

Les projets à composante technique servent de socle aux autres projets QUASAR.

Dans les projets à dimension humaine, figure le projet SIRH (Système d'Information de Gestion des Ressources Humaines). Son objectif est de permettre une meilleure gestion des processus RH de l'entreprise. La CILE souhaite disposer de solutions couvrant, a minima, les domaines suivants: recrutement, gestion de la paie, gestion administrative, gestion des connaissances, gestion des performances, gestion des talents.

PROGRAMME 'GESTION DU RISQUE ET SECURITÉ'

Objectifs: mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données Européen et la mise en conformité à la directive NIS (mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information Européens).

La CILE a défini un plan d'actions afin d'obtenir, en 2021, la certification ISO/CEI 27001. Ladite certification permettra à la CILE de répondre aux prescrits de la directive NIS.

L'ISO 27001 s'adresse à tous les types d'organismes (entreprises privées, administrations...) et définit les exigences pour la mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI). Le SMSI recense les mesures de sécurité afin de garantir la protection des actifs de l'organisme. L'objectif est de protéger les fonctions et informations de toute perte, vol ou altération, et les systèmes informatiques de toute intrusion et sinistre informatique.

Un programme de gestion de crise est planifié; ce programme est piloté par l'organisation W-SMART et aura une durée de trois ans.

W-SMART (International Association of Water & Wastewater Utilities for Sustainable Water Security) est une organisation internationale partenaire de l'UNESCO active dans diverses initiatives pour une sécurité durable de l'eau.

La gestion de crise est l'ensemble des modes d'organisation, des techniques et des moyens qui permettent à une organisation de se préparer et de faire face à la survenance d'une crise, puis de tirer les enseignements de l'événement pour améliorer les procédures et les structures dans une vision prospective. Cet exercice est une première pour la société et pour la grande majorité de ses collaborateurs; il a pour objectif d'améliorer la capacité collective de réaction de la CILE face à une situation grave et inhabituelle.

1.7.2. Les avancées projets

L'ensemble des projets technologiques démarrera en 2020 (ERP, GED, SMART, WEB, SIG et TRANSVERSE).

Une cellule de gestion de programme (cellule PMO) a été créée. L'accent a été mis sur la méthodologie (PRINCE2) et adaptée aux besoins de la CILE.

Seul le projet de programme RISQUE a démarré en 2019, avec la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données Européen et la mise en conformité à la directive NIS (mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information Européen). Pour rappel, la certification ISO/CEI 27001 est visée pour octobre 2021.

- La réglementation relative à la protection des données (RGPD) a été implémentée. Un processus et une organisation ont été mis en place pour soutenir, au fil des années, cette législation. Un responsable de la protection des données a, d'ailleurs, été désigné par le Conseil d'Administration. De plus, et suivant la même méthodologie, la meilleure manière de mettre en place la Directive NIS (Network Information Security) a été analysée.
- Sous le pilotage de W-SMART, des formations relatives à la sécurité de l'alimentation en eau et à la gestion de crise ont été réalisées en 2019 ; un groupe de travail transverse a mis au point le scénario de l'exercice ; l'exercice a eu lieu en novembre 2019.
- La CILE est membre de la Cyber Security Coalition Belge depuis décembre 2019.

1.7.3. La gestion quotidienne des opérations informatiques

Malgré la mise en place du plan de transformation digitale QUASAR, le département de services informatiques ("DSI") a avancé sur différents projets repris dans cette feuille de route.

Un nouveau système anti-intrusion a été mis en place, ainsi qu'un contrôle d'accès.

En plus de ces projets, le DSI a continué à soutenir les départements dans la gestion quotidienne de leur métier. Il s'est assuré que

l'infrastructure et le réseau répondent aux besoins, et ce, en permanence.

Le Centre de compétences SAP a été mis en place afin de soutenir au mieux la solution SAP S/4HANA pour les départements qui l'utilisent. Une grande stabilité du système a été constatée. Dès lors, le DSI a pu faire évoluer le système SAP HANA avec les métiers.

2. Evaluation budgétaire au 31 décembre 2019

A l'instar de l'exercice précédent et pour la bonne compréhension de l'évaluation du plan stratégique 2019, notre analyse, entre d'une part le réalisé et d'autre part ce qui fut budgétisé 16 mois auparavant, portera uniquement **sur la valeur consolidée** des activités de Production et de Distribution

2.1. Charges d'exploitation

Globalement les charges d'exploitation de 2019 sont 1,26 % inférieures aux prévisions établies courant du 3^e trimestre 2018, ce qui représente un boni de 1,830 million d'EUR sur un budget de 145,482 millions d'EUR. L'étroitesse de l'écart relevé sur l'ensemble des charges d'exploitation de 2019, entre le budget établi et le réalisé, témoigne d'une approche budgétaire rigoureuse et sérieuse.

Par grandes rubriques comptables, nous analysons les écarts et en justifions les motifs et raisons.

2.1.1. Achats

Le budget total des achats, qui représente 50 % du total des charges d'exploitation, a été évalué à 72,194 millions d'EUR pour un coût final arrêté à 70,661 millions d'EUR, ce qui génère un boni budgétaire de **1,533 million d'EUR** pour 2019 (2,12 % du budget), justifié par :

- Une charge d'assainissement moindre de 2,347 millions d'EUR, résultant d'une surestimation des volumes consommés soumis à l'assainissement de 983 mille m³, contre une juste évaluation du produit de la redevance CVA, ainsi que de l'impact des irrécouvrables sur le versement du solde d'assainissement restant dû à la SPGE.
- Des achats en marchandises, fournitures et approvisionnements pour stocks moindres de 681 mille EUR au budget déposé, pour un dépassement de 196 mille EUR de la sous-traitance à facturer.
- Un coût de nos prélèvements et achats d'eau en dépassement de 1,299 million d'EUR, qui est lié à un volume d'achat d'eau de 2,489 millions de m³ au-delà de nos prévisions ; ce surcoût budgétaire est inhérent à la pollution accidentelle de notre site de captage sur les galeries de Hesbaye au puits régulateur à Othée, de mi-août à fin décembre 2019.

(En millions de m ³)	Prévisions 2019	Réalisé 2019	Ecart constaté	
Production interne	26,505 m ³	26,218 m ³	- 0,287 m ³	(-1,08 %)
Achats d'eau	10,230 m ³	12,719 m ³	+ 2,489 m ³	(+24,33 %)
Production totale	36,735 m ³	38,937 m ³	+2,202 m ³	(+5,99 %)

(En millions d'EUR)	Prévisions 2019	Réalisé 2019	Ecart constaté	
Achats d'eau	7,352 M€	8,284 M€	+ 0,932 M€	(+12,68 %)
Protection captages	2,766 M€	2,933 M€	+ 0,167 M€	(+6,04 %)
Taxe sur prélèvements	3,033 M€	3,233 M€	+ 0,200 M€	(+6,59 %)
Assainissement rétrocedé	55,513 M€	53,166 M€	- 2,347 M€	(-4,23 %)
Achats stocks	3,140 M€	2,459 M€	- 0,681 M€	(-21,69 %)
Sous-traitance à facturer	0,390 M€	0,586 M€	+ 0,196 M€	(+50,12 %)

2.1.2. Services et Biens Divers

L'approbation budgétaire des services et biens divers de 2019 correspond à 13 % du total des charges d'exploitation estimées. En valeur d'exécution, cette catégorie de dépenses est au-delà de nos prévisions de **774 mille EUR**, soit un dépassement de 4,21 % par rapport au budget déposé de 18,415 millions d'EUR.

Les charges d'entretien comptabilisent un fort dépassement en regard des budgets adoptés.

Au global cette section excède de 1,050 million d'EUR nos prévisions (+ 18 %).

Cette situation s'explique par l'accroissement du nombre de fuites réparées, consécutives aux mouvements de sol dus à la longévité et l'intensité des périodes de sécheresse de 2019, mais aussi par l'envolée des coûts dans la gestion des terres dites polluées.

Les fournitures à l'Intercommunale sont supérieures de 529 mille EUR à nos prévisions (+ 21 %).

Ce sont principalement les fournitures d'électricité (+ 304 mille EUR) et les frais postaux (+ 195 mille EUR) qui contribuent à ce dépassement.

Le poste des assurances dépasse globalement notre estimation de 157 mille EUR (+ 17 %), et c'est le seul coût de l'assurance R.C. qui le justifie, il est 174 mille EUR au-delà du budget (une dépense de 898 mille EUR, pour une prévision de 724 mille EUR).

Les cotisations et honoraires apportent un boni budgétaire de 627 mille EUR, soit -37 % inférieurs à l'estimation ; ce gain provient, pour 473 mille EUR, des charges externes du recouvrement amiable et judiciaire.

	Budget 2019	Dépenses 2019	Ecart
Les charges d'entretien	5.723.150,00 €	6.773.121,30 €	+1.049.971,30 €
Les frais sur achats	48.850,00 €	19.609,40 €	-29.240,60 €
Les charges locatives	414.250,00 €	344.575,03 €	-69.674,97 €
Les indemnités versées	2.602.400,00 €	2.621.841,92 €	+19.441,92 €
Les fournitures à l'Intercommunale	2.509.200,00 €	3.038.302,35 €	+529.102,35 €
Les redevances et assurances	943.900,00 €	1.100.791,68 €	+156.891,68 €
Les fais informatiques	3.603.950,00 €	3.396.521,40 €	-207.428,60 €
Les honoraires et cotisations	1.680.000,00 €	1.052.943,67 €	-627.056,33 €
Les frais de notoriété	426.400,00 €	240.102,39 €	-186.297,61 €
Les frais de missions et réceptions	231.250,00 €	245.977,38 €	+14.727,38 €
Les émoluments et intérimaires	231.450,00 €	355.363,66 €	+123.913,66 €
	18.414.800,00 €	19.189.150,18 €	+774.350,18 €

2.1.3. Rémunérations et Charges sociales

Dans leur globalité les charges salariales et sociales sont inférieures de 128 mille EUR à nos prévisions, soit -0,42 % ; elles s'élèvent à 30,441 millions d'EUR pour 30,569 millions d'EUR annoncés ; globalement cette prévision était correcte.

Pour rappel l'évaluation de cette nature de charges est égale à 21 % du total des charges d'exploitation.

Cette situation est la résultante :

- D'un boni de 500 mille EUR sur le coût présumé des rémunérations directes (pas de saut d'index en 2019, mais l'impact de 75 % du dernier saut d'index d'octobre 2018 et nouvelles embauches concentrées sur le 2^{ème} semestre 2019) ;
- D'un bénéfice budgétaire de 6 mille EUR sur les charges patronales, en conséquence du gain sur les rémunérations directes (- 235 mille EUR), mais sous-évaluation des cotisations de responsabilisation versées en 2019 (+ 229 mille EUR) ;
- Les autres frais de personnel sont en dépassement de 378 mille EUR, dont 80 mille EUR résultent de la croissance du coût de l'assurance loi (accident de travail) en regard de son budget et de la constitution d'une provision de 426 mille EUR en couverture des heures supplémentaires prestées et non récupérées en 2019. Du point de vue des gains budgétaires quelque peu significatifs sous cette rubrique, nous relevons 41 mille EUR sur la masse d'habillement et 54 mille EUR sur la reprise de provision pour pécules de vacances.

2.1.4. Amortissements

Les amortissements de l'exercice 2019 atteignent 20,969 millions d'EUR, ils sont 861 mille EUR inférieurs à nos prévisions, ce qui représente un boni de 3,94 % sur le budget initialement établi à 21,830 millions d'EUR.

Cet écart, favorable sur les charges d'exploitation, se justifie principalement par le retard ou le report d'exécution de projets, qui concernent le renouvellement de conduites et le remplacement des raccordements vétustes y associés ou ciblés dans des marchés spécifiques distincts.

L'impact des charges d'amortissement sur le total des charges d'exploitation s'élève à 15 %.

Les amortissements incorporels sur les développements informatiques sont à 67 % du budget établi, contre 97 % pour les amortissements corporels.

Amortissements	Budget 2019	Dépenses 2019	Ecart
Sur immobilisations incorporelles	960.150,00 €	645.334,75 €	- 314.815,25 €
Sur immobilisations corporelles	20.869.800,00 €	20.323.468,31 €	- 546.331,69 €
	21.829.950,00 €	20.968.803,06 €	- 861.146,94 €

2.1.5. Provisions

Eu égard aux normes comptables définissant la notion de provision pour risques et charges, la variation de l'exercice 2019 se solde par une reprise-utilisation globale de 504 mille EUR pour une reprise budgétée à 181 mille EUR, soit un boni de **323 mille EUR**.

(En millions d'EUR)	Budgets 2019	Situation 2019	Ecart
Dotations aux provisions	1,413 M€	1,496 M€	+ 0,083 M€
Utilisations et reprises de provisions	- 1,594 M€	- 2,000 M€	- 0,406 M€
Variation de l'exercice	- 0,181 M €	-0,504 M €	- 0,323 M €

L'évolution des provisions porte sur :

- Des risques d'engagements statutaires additionnels à hauteur de 279 mille EUR, dont 156 mille via les dotations et 123 mille via les utilisations ;
- Une diminution globale des provisions pour autres risques et charges de 46 mille EUR, dont 70 mille EUR d'excédent de dotation estimée et 24 mille EUR d'utilisation inférieure au budget prévu ;
- La reprise de la provision de 556 mille EUR constituée fin 2018 en couverture de l'absence d'attribution du marché relatif au recouvrement de nos créances, tant phase amiable, que judiciaire.

N.B. : Parfaite évaluation des dotations et reprises sur les provisions liées au Fonds Social de l'Eau.

2.1.6. Réductions de valeur

Les réductions de valeur répondent uniquement à l'ajustement des créances commerciales douteuses en application de l'article R.305 bis-20 du Code de l'Eau, qui dans son principe de prudence quant à la solvabilité de ces créances, implique la couverture d'une dépréciation de valeur calculée à raison de :

- 30 % sur le solde des créances commerciales de l'année N-1 ;
- 75 % sur le solde des créances commerciales de l'année N-2 ;
- 100 % sur le solde des créances commerciales de l'année N-3.

Le montant des réductions de valeur acté en 2019 s'élève à 1,346 million d'EUR et dépasse de 163 mille EUR la prévision budgétaire déposée (1,183 million EUR).

Cet écart négatif est atténué par le boni de 12 mille EUR sur le poste budgétaire des moins-values actées sur créances commerciales.

2.1.7. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation sont conformes à nos prévisions, elles se totalisent à 1,486 million d'EUR pour un budget défini à 1,459 million d'EUR, soit un léger dépassement de 27 mille EUR.

Le dépassement porte pour 43 mille EUR sur des taxes diverses et pour 2 mille EUR sur de la TVA non déductible.

En contrepartie nous avons un boni sur le budget déposé de :

- 12 mille EUR pour les moins-values sur créances commerciales ;
- 5 mille EUR pour les charges de l'exercice associées au Fonds Social de l'Eau (droits de tirage, frais de fonctionnement et frais d'améliorations techniques en faveur des abonnés) ;
- 1 mille EUR pour les amendes administratives et de circulation.

2.1.8. Charges d'exploitation non-récurrentes

L'écart entre la prévision budgétaire et le total des charges d'exploitation non récurrentes (anciennement exceptionnelles) se traduit par un déficit de **51 mille EUR**.

Les amortissements exceptionnels sont 4 mille EUR inférieurs à la prévision, soit une charge comptabilisée sur 2019 de 8 mille EUR pour une estimation de 12 mille EUR.

Les autres charges d'exploitation non récurrentes de 2019, qui sont constituées d'indemnités sur clôtures de chantiers et de renoncations de recours sur d'anciennes créances diverses, s'élèvent à 57 mille EUR pour un budget déposé à 2 mille EUR, soit un mali de 55 mille EUR.

2.2. Ventes et Prestations

Pour l'exercice 2019 les ventes et prestations s'élèvent à 144,156 millions d'EUR, elles sont **1,691 mille EUR** supérieures à nos estimations, ce qui partant d'un chiffre prévisionnel de 142,465 millions d'EUR représente un écart positif de **1,19 %**.

Comparativement aux budgets déposés, nous relevons :

- Un mali sur le chiffre d'affaires de 2,580 millions d'EUR ;
- Une variation négative des encours, qui diminuent de 1,258 million d'EUR ;
- Un boni sur la production immobilisée de 870 mille EUR ;
- Un écart positif sur les autres produits d'exploitation de 4,749 millions d'EUR ;
- Une surestimation budgétaire des produits d'exploitation non récurrents de 90 mille EUR.

2.2.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires lié aux ventes d'eau de l'activité de Production est **325 mille EUR** supérieur à nos prévisions, il atteint 3,415 millions d'EUR pour une planification de 3,090 millions d'EUR.

Ce résultat provient des cessions volumétriques qui dépassent nos estimations de 345 mille m³.

(En millions de m ³)	Prévisions 2019	Réalisé 2019	Ecart constatés	
Cessions Production	3,332 m ³	3,677 m ³	+ 0,345 m ³	(+ 10 %)

Le chiffre d'affaires associé aux ventes d'eau de l'activité de Distribution s'élève à 126,773 millions d'EUR pour un budget de 130,212 millions d'EUR ; il est **3,439 millions d'EUR** inférieur aux prévisions établies (- **2,64 %**).

Alors qu'il n'y a aucune évolution tarifaire tant du CVD (2,8086 €), que du CVA (2,3650 €) entre le dépôt des budgets et le réalisé, les raisons principales qui justifient cet écart sont volumétriques.

- Un volume facturé par l'activité de Distribution inférieur de 318 mille m³ à nos prévisions (impact sur CVD et sur CVA) ;
- Une répartition défavorable des tranches volumétriques soumises au CVD comparativement à notre hypothèse de travail (Tr 1 : + 200.230 m³, Tr 2 : - 642.350 m³ et Tr 3 à 7 : + 123.875 m³) ;
- Des volumes dégrevés supérieurs aux estimations, de 100.000 m³ pour le CVD et 75.000 m³ pour le CVA ;
- Des exemptions au CVA pour 286.000 m³ en plus que nos estimations (2,323 millions de m³ pour une budgétisation limitée à 2,037 millions de m³).

(En millions de m ³)	Prévisions 2019	Réalisé 2019	Ecart constaté	
Cessions Distribution	24,549 m ³	24,231 m ³	- 0,318 m ³	(- 1,30 %)
Dont tranche 1	6,435 m ³	6,635 m ³	+ 0,200 m ³	
Dont tranche 2	15,898 m ³	15,256 m ³	- 0,642 m ³	
Dont tranches 3 à 7	2,216 m ³	2,340 m ³	+ 0,124 m ³	

Quant au déficit budgétaire sur la recette issue de la contribution au fonds social de l'eau, outre la perte de volume, il est dû au fractionnement, 45/55, des m³ facturés à la contribution indexée du 1^{er} janvier 2018 (0,0264 €/m³) et au 1^{er} janvier 2019 (0,0271 €/m³), en regard du budget établi sur une base unique fixée à 0,0269 €/m³.

(En millions de m ³)	Prévisions 2019	Réalisé 2019	Ecart constaté	
Coût vérité distribution	73,204 EUR	72,096 EUR	- 1,108 EUR	(- 1,51 %)
Coût vérité assainissement	56,347 EUR	54,028 EUR	- 2,319 EUR	(- 4,12 %)
Fonds social wallon	0,661 EUR	0,649 EUR	- 0,012 EUR	(- 1,82 %)

La somme des produits d'activités annexes et des locations de compteurs est **534 mille EUR** supérieure aux budgets fixés. Bien que l'incidence de ces deux rubriques soit relativement faible en regard du chiffre d'affaires total (3 %), nous tentons à justifier le boni budgétaire par :

- Une sous-estimation initiale des produits, alors que les locations compteurs, le taux horaire de facturation de la main-d'œuvre et les actes techniques forfaitaires sont annuellement revus au 1^{er} janvier, suivant l'indice santé et l'indice des prix à la consommation du mois de novembre 2018 en comparaison de novembre 2014 ;
- Une augmentation de la quantité d'exécution de certains actes techniques en comparaison des prévisions retenues ;
- La marge bénéficiaire pouvant avoir été obtenue entre les prix facturés et les coûts réels dépensés (écart positif sur le résultat des devis dans l'estimation des travaux relatifs aux lotissements, extensions de réseaux, nouveaux raccordements) ;
- L'adaptation au mois de novembre 2019 des forfaits réclamés pour la réalisation des raccordements domestiques 32 et 50 mm et des loges pour compteur (intégration du coût pour le traitement des terres excavées et de l'impact des prix du nouveau marché « sous-traitance technique » de + 3 % ;
- En ce qui concerne les produits d'activités annexes il y a lieu, dans l'analyse, de compenser pour partie l'écart positif de 534 mille EUR, par la variation négative des travaux en cours d'exécution qui, hors transfert vers la production immobilisée, diminuent au 31 décembre 2019 de 202 mille EUR.

(En millions d'EUR)	Prévisions 2019	Réalisé 2019	Ecart constaté	
Location compteurs	0,456 EUR	0,475 EUR	+ 0,019 EUR	(+ 4,17 %)
Produits activités annexes	3,772 EUR	4,287 EUR	+ 0,515 EUR	(+13,65 %)

2.2.2. Variation des encours et produits finis

Les variations sur travaux encours d'exécution et produits finis ne sont pas budgétisées.

Au 31 décembre 2019 la somme des variations est négative de **1,258 million d'EUR**, ce qui s'explique, à hauteur de 1,056 million d'EUR, par le transfert de l'encours du Bureau d'Etudes en production immobilisée ; demande de l'auditeur externe.

Le solde de 202 mille EUR peut raisonnablement être rapproché avec la hausse des produits d'activités annexes.

2.2.3. Production immobilisée

La production immobilisée se compose de la valorisation des sorties de pièces des magasins CILE et des prestations internes directement pointées sur les travaux d'investissement, ainsi que des prestations forfaitaires d'étude et de surveillance de ces travaux quand la CILE en a la charge.

Comme précisé ci-dessus, du montant de 3,217 millions d'EUR de production immobilisée il y a lieu de soustraire la valeur du transfert de l'encours du Bureau d'Etudes (-1,056 millions d'EUR) ; reclassement sollicité par l'auditeur externe.

Tant la valeur globale des travaux exécutés sur l'exercice 2019, que le taux de production interne, sont proches des valeurs cibles ; dans les deux cas le taux d'exécution est supérieur à 93 % de ce qui fut budgétisé.

(En millions d'EUR)	Prévisions 2019	Réalisé 2019	Ecart constaté
Production immobilisée	2,347 EUR	2,161 EUR	-0,186 EUR (- 7,92 %)
Transfert encours B.E.		1,056 EUR	
Travaux planifiés (Invest)	14,004 EUR	13,807 EUR	98,59 % de la cible
Taux de production immobilisée	16,76 %	15,65 %	

Incidence importante des lotissements, extensions et nouveaux raccordements sur la valorisation de la production interne immobilisée. Les investissements sur fonds de tiers planifiés pour 2019 s'élevaient à 2,100 millions d'EUR pour une réalisation finale valorisée à 2,601 millions d'EUR.

2.2.4. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se totalisent à 7,193 millions d'EUR pour une prévision de 2,444 millions d'EUR, soit un écart positif de 4,749 millions d'EUR.

Celui-ci est justifié par un premier prélèvement de 4,5 millions d'EUR, sur l'accord négocié avec l'O.F.P. OGEO Fund et avec l'aval de la FSMA, de pouvoir prélever sur une période de 10 ans, un maximum de 30 millions d'EUR, sur l'excédent des réserves mathématiques libres détenues par la CILE sur son canton de pension. Cette rétrocession annuelle du surplus de couverture de pension est, au maximum, limitée aux cotisations patronales de pension de l'exercice clôturé.

Les autres produits supplémentaires obtenus en 2019 portent principalement sur :

- La croissance du nombre de rappels émis dans le processus de relance de nos créances commerciales (+ 376 mille EUR) ;
- Les indemnités d'assurances et autres frais récupérés (80 mille EUR).

Diminution des produits liés au recouvrement judiciaire de nos créances, récupération des frais engagés et indemnités de procédure (- 212 mille EUR).

2.2.5. Produits d'exploitation non récurrents

Il s'agit de l'analyse de l'écart budgétaire des anciens produits exceptionnels non financiers, qui se traduit par un mali de 90 mille EUR.

Les plus-values sur la réalisation d'actifs corporels sont 101 mille EUR inférieures à nos prévisions et ce au motif du non-renouvellement d'une partie des véhicules de fonction et du report partiel des nouvelles acquisitions de véhicules utilitaires sur 2020.

Aucun produit d'exploitation non récurrent n'a été budgétisé pour 2019. L'écart positif de 11 mille EUR comptabilisé sous cette rubrique concerne la prise en produit du solde des versements litigieux de l'exercice 2014, qui ne peuvent être ni remboursés, ni imputés.

(En millions d'EUR)	Budget 2019	Situation 2019	Ecart
Plus-values s/réalisations d'actifs corporels	0,145 M€	0,044 M€	- 0,101 M€
Produits d'exploitation non récurrents	0,000 M€	0,011 M€	+ 0,011 M€
Mali budgétaire			- 0,090 M€

2.3. Résultat financier

2.3.1. Charges financières

Les charges financières sont **8 mille EUR** en deçà de nos prévisions ; écart favorable de 0,4 %.

(En millions d'EUR)	Budget 2019	Situation 2019	Ecart
Charges des dettes	1,971 M€	1,972 M€	+ 0,001 M€
Autres charges financières	0,010 M€	0,001 M€	- 0,009 M€
Boni budgétaire			0,008 M€

2.3.2. Produits financiers

Les produits financiers de 2019 se totalisent à 2,236 millions d'EUR, ils excèdent nos prévisions de 173 mille EUR, de par des revenus sur actifs financiers pour 51 mille EUR, des produits d'actifs circulants pour 19 mille EUR et des amortissements supplémentaires sur les subsides en capital pour 103 mille EUR.

(En millions d'EUR)	Budget 2019	Situation 2019	Ecart
Produits des actifs financiers	0,464 M€	0,515 M€	+ 0,051 M€
Produits des actifs circulants	0,007 M€	0,026 M€	+ 0,019 M€
Amortissements de subsides	1,592 M€	1,695 M€	+ 0,103 M€
Boni budgétaire			0,173 M€

2.4. Charge fiscale

Comparée à son budget, la charge fiscale 2019 présente un déficit de **25 mille EUR**.

Celui-ci est justifié par :

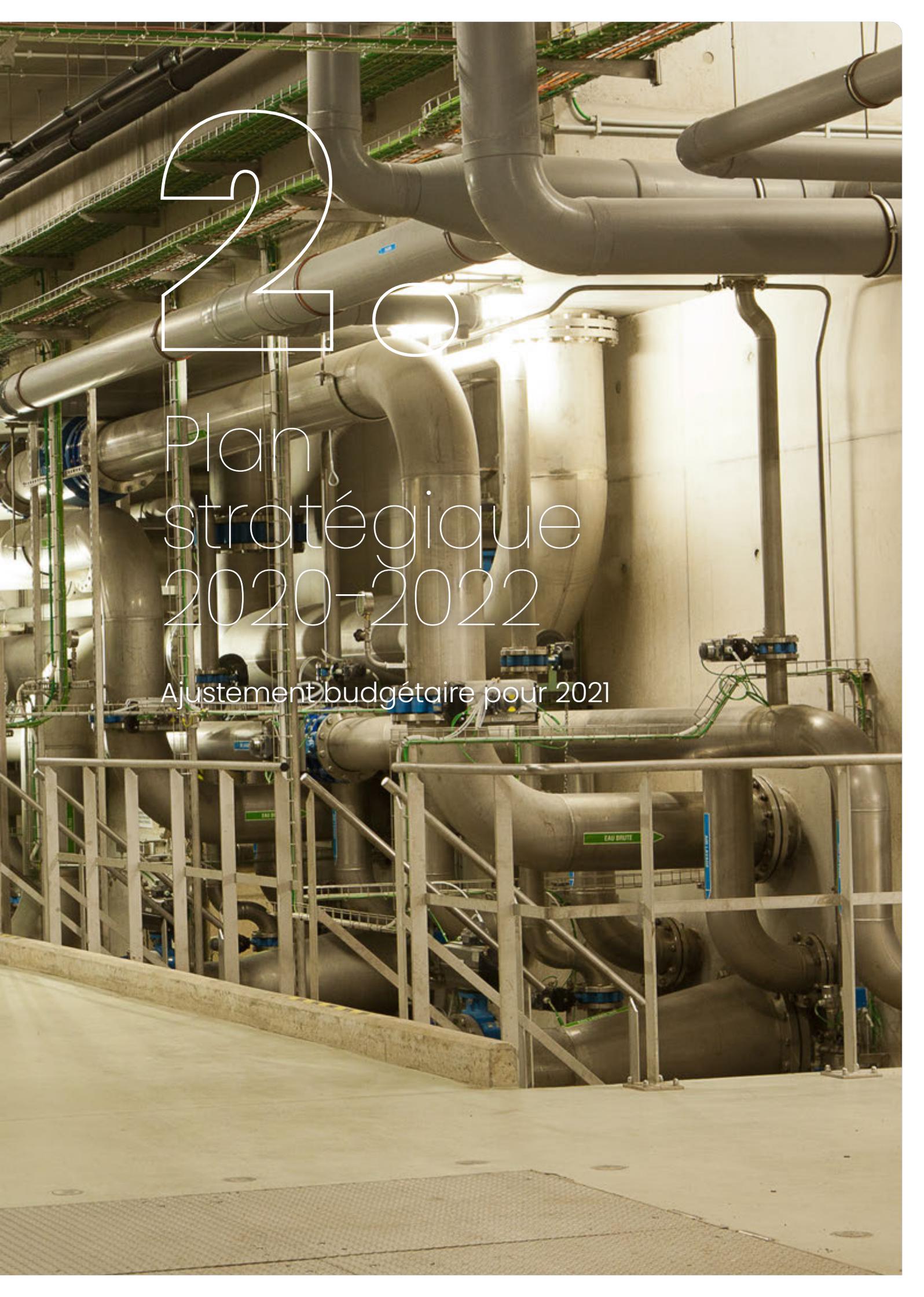
- Une sous-évaluation budgétaire du précompte mobilier à concurrence de 21 mille EUR, sur les produits financiers escomptés des placements de trésorerie et des participations détenues.

Les 21 mille EUR doivent être mis en parallèle avec les 70 mille EUR de produits financiers supplémentaires au taux de précompte mobilier de 30 % ;

- Une sous-évaluation budgétaire de 4 mille EUR de la charge fiscale estimée à l'IPM.

(En millions d'EUR)	Budget 2019	Situation 2019	Ecart
PrM sur valeurs disponibles	0,001 M€	0,002 M€	+ 0,001 M€
PrM sur placements de trésorerie	0,001 M€	0,006 M€	+ 0,005 M€
PrM sur actions et parts	0,139 M€	0,154 M€	+ 0,015 M€
Charges fiscales IPM	0,118 M€	0,122 M€	+ 0,004 M€
Mali budgétaire			0,025 M€





20

Plan stratégique 2020-2022

Ajustement budgétaire pour 2021

1. Plan stratégique 2020-2022

Perspectives financières

1.1. Introduction

Les perspectives financières du plan stratégique 2020-2022, revues par activité pour les exercices comptables à venir, s'appuient sur :

- notre connaissance du secteur de l'eau ;
- la gestion des données comptables et techniques spécifiques à la CILE ;
- la référence des exercices antérieurs (tant en budget qu'en réalisé) ;
- la situation comptable en cours ;
- la croissance des coûts liée à l'inflation ;

Ces perspectives tiennent compte :

- des diverses réformes imposées par les décrets successifs transposés dans le Code de l'Eau ;
- de la programmation :
 - des investissements ordinaires (renouvellement des conduites & raccordements vétustes) ;
 - des investissements de pérennité et de sécurisation de la conduite d'adduction du Néblon (achèvement du dédoublement de la conduite) ;
 - des investissements informatiques nécessaires à la transformation digitale de la société.
- des moyens financiers subsistants en fonds propres ;
- des obligations de résultats dans la fourniture d'une eau de qualité, en quantité et pression voulues, ainsi que dans la prestation de services adéquats, ponctuels et cordiaux.

Les objectifs de ce plan stratégique 2020 - 2022 se déclinent en quatre thématiques bien distinctes que sont :

- le remplacement de raccordements vétustes ;
- la mutation du parc de compteurs vétustes ;
- l'amélioration des rendements de réseaux ;
- l'amélioration du taux de renouvellement des installations.

Depuis le 1^{er} février 2015, Monsieur le Ministre wallon de l'Economie a autorisé l'application d'un coût vérité distribution de 2,8086 EUR/m³.

Ce tarif maintenu depuis lors ne subira aucune majoration au budget 2021. Pour l'exercice 2022 et ultérieurs, le plan stratégique émet l'hypothèse que celui-ci pourra subir une indexation de 2% par an.

Activité de Production	2021	2022	Venant de 2020
Tarif associé	0,8786 €/m ³	0,8786 €/m ³	0,8786 €/m ³
Tarif non-associé	0,9086 €/m ³	0,9086 €/m ³	0,9086 €/m ³

Activité de Distribution	2021	2022	Venant de 2020
Coût Vérité Distribution	2,8086 €/m ³	2,8648 €/m ³	2,8086 €/m ³

Le plan stratégique tient également compte de la volonté de la SPGE de limiter l'augmentation du coût vérité assainissement à l'indice des prix à la consommation à partir du 1^{er} janvier 2021 :

Assainissement public	2021	2022	Venant de 2020
Coût Vérité Assainissement	2,4123 €/m ³	2,605 €/m ³	2,3650 €/m ³

Les perspectives financières du plan stratégique 2020 - 2022 s'articulent, pour chacune des deux activités, autour de deux composantes :

- le budget général des charges et produits ;
- le plan pluriannuel d'investissements.

1.2. Le budget général

Le budget général est établi sur le schéma du compte de résultats – Classes 6 et 7 – du plan comptable minimum normalisé. Les charges et les produits sont évalués sur base de la situation comptable arrêtée au 31 décembre 2019, des perspectives d'évolution sur l'année à venir en regard des éléments connus des 3 précédents exercices clôturés, ainsi que des budgets actuels.

1.2.1. L'activité de Production

Le budget de fonctionnement de l'activité de Production se décompose comme suit :

ACTIVITÉ DE PRODUCTION (en euros)

CHARGES	2021	2022		2021	2022
Charges d'exploitation	37.049.150	37.021.600	Ventes et prestations	41.882.000	41.455.650
Achats	14.998.550	15.117.050	Chiffres d'affaires	38.704.500	38.769.350
Services et biens divers	7.251.650	6.779.300	Transferts d'activité	789.600	789.600
Rémunérations - Ch. sociales	9.029.650	9.300.850	Production immobilisée	899.500	401.500
Amortissements	5.593.100	5.691.400	Autres produits exploitation	1.469.400	1.469.400
Dotation aux provisions	85.900	87.600	Produits d'exploitation non récurrents	19.000	25.800
Réduction de valeurs	10.000	10.000			
Autres charges exploitation	79.300	34.400			
Charges d'exploitation non récurrentes	1.000	1.000			
Charges financières	1.275.700	1.201.350	Produits financiers	604.200	604.200
Charges fiscales	138.450	138.450			
TOTAL	42.486.200	42.059.850	TOTAL	42.486.200	42.059.850
			RÉSULTAT	4.022.900	3.698.450

1.2.2. L'activité de Distribution

Le budget de fonctionnement de l'activité de Distribution se décompose comme suit

ACTIVITÉ DE DISTRIIBUTION (en euros)

CHARGES	2021	2022		2021	2022
Charges d'exploitation	146.050.900	147.383.550	Ventes et prestations	142.641.250	144.326.500
Achats	94.062.400	94.285.100	Chiffres d'affaires	132.827.500	135.796.300
Transferts d'activité	789.600	789.600	Production immobilisée	3.935.150	2.596.650
Services et biens divers	16.692.650	16.978.950	Autres produits exploitation	5.843.500	5.863.550
Rémunérations - Ch. sociales	23.556.250	24.142.650	Produits d'exploitation non récurrents	35.100	70.000
Amortissements	8.065.850	9.045.650			
Dotation aux provisions	18.600	-780.050			
Réduction de valeurs	1.325.700	1.353.200			
Autres charges exploitation	1.529.850	1.558.450			
Charges d'exploitation non récurrentes	10.000	10.000			
Charges financières	505.100	471.850	Produits financiers	741.800	811.050
Charges fiscales	129.700	131.150			
TOTAL	143.383.050	145.137.550	TOTAL	143.383.050	145.137.550
			RÉSULTAT	-3.302.650	-2.849.000

1.2.3. Remarques communes aux deux activités

LES ACHATS D'EAU

Notre projection de volume de production est réalisée sur base :

- Du besoin de l'activité de distribution ;
- De l'achat supplémentaire d'eau en provenance des barrages en compensation de l'eau vendue au départ de notre captage de Néblon pour l'alimentation du Nord Luxembourg par la S.W.D.E.

Sur base de cette projection d'achats d'eau, le taux d'autonomie de la CILE est projeté à 69,5% pour l'année 2021 et 68 % pour 2022.

LES ACHATS MARCHANDISES

Afin de satisfaire à ses obligations légales, la CILE est amenée à remplacer 15.000 compteurs vétustes supplémentaires par année, soit un total de 25.000 compteurs qui devraient engendrer un coût complémentaire de 500.000 €. L'intensification du remplacement des raccordements non conformes pour lesquels nous fournissons les pièces aux entrepreneurs devrait, quant à elle, induire une dépense complémentaire de 635.000 € pour l'exercice 2021.

Dans un souci d'améliorer continuellement le rendement de ses réseaux et d'assurer un meilleur suivi des volumes consommés, la CILE a fait le choix stratégique de rendre « intelligent » son parc de compteurs (260.000) à l'horizon 2028. La transformation de ces compteurs en objets connectés est programmée sur une période de huit ans et devrait induire une dépense complémentaire de 1.217.500 € à partir de 2021 pour l'acquisition de têtes de lecture digitales.

SERVICES ET BIENS DIVERS

Les services et biens divers ont été ajustés suivant l'évolution des prix des différents marchés de services qui ont été conclus à ce jour. Suivant l'évolution de l'inflation, les montants obtenus sur les différentes rubriques subissent une indexation de 1,30% pour l'exercice 2021 et 1,50 % pour 2022.

Les charges d'entretien des réseaux reprennent les coûts récurrents induits par les stations de traitement, le traitement des terres polluées (1.250.000 euros par an) ainsi que les coûts de remplacement des compteurs vétustes. A cet égard, la CILE s'est engagée à renforcer sa cellule de mutation des compteurs afin de remplacer plus de 25.000 unités par an. Ces charges reprennent en outre le coût de pose des têtes de lecture digitales sur l'ensemble de nos compteurs pour un coût budgétisé d'1.900.000 euros par an. En contrepartie, une harmonisation de nos règles d'évaluation avec celles des sociétés de référence du secteur de l'eau nous a permis l'investissement d'une partie des prestations de réparations de conduites (450.000 euros/an) reprises au compte de résultats auparavant.

En dépit du placement de panneaux photovoltaïques et la réalisation d'achats groupés avec d'autres opérateurs tels la S.W.D.E, la S.P.G.E et la S.B.G.E, le poste budgétaire « Electricité » reste important et subit une augmentation de 11% (+ 173.000 euros) à partir de l'exercice 2021.

Le plan stratégique prévoit également des frais informatiques à hauteur de 5,129 millions d'euros en 2021 et 5,329 millions d'euros en 2022.

Ceci s'explique par la volonté de la société de persévérer dans son projet global de transformation digitale appelé « QUASAR » qui permettra, entre autres choses, à la CILE :

- Une rationalisation de ses coûts d'exploitation par le biais de la digitalisation croissante de ces documents et de ses processus ;

- D'avoir un département IT dimensionné à la hauteur de ses ambitions ;
- Une amélioration de ces procédures internes en vue d'assurer un service toujours meilleur à ses abonnés.

La reprise des activités de recouvrement engendrera des coûts d'honoraires de huissiers à hauteur de 1.086.000 €. Le recours à des frais d'expertise externes à la CILE est budgétisé à hauteur de 485.900 € en 2021 et 446.100 € en 2022. Les demandes d'investissements requerront l'appel à de l'étude externalisée pour un montant de 552.000 € en 2021.

Les indemnités d'occupation du domaine public prévues dans les statuts de la CILE sont maintenues aux normes des exercices antérieurs :

- à l'activité de Production : 0,0324 EUR/m³ en tête de réseau.
- à l'activité de Distribution : 0,0640 EUR/m³ facturé aux abonnés.
0,2100 EUR/m³ facturé aux bâtiments communaux.

RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Le budget des charges 2020 - 2022 établi par le département des Ressources Humaines prévoit :

- l'évolution des traitements et salaires à hauteur de l'indice santé ;
- le remplacement des agents partant à la pension ;
- la cotisation de responsabilisation annuelle ;
- la nomination de 15 agents supplémentaires au 1er janvier 2020 ;
- le maintien des avantages extra-légaux sur une période de 3 ans.

LES AMORTISSEMENTS

Les amortissements représentent l'étalement de la durée de vie économique estimée des investissements de la CILE. Ceux-ci ont été extrapolés sur base :

- des acquisitions commandées ou projetées jusqu'au terme de l'exercice 2020 ;
- des prévisions d'investissements inscrites au plan pluriannuel d'investissements 2021 à 2022 (repris en annexe) ;
- des travaux adjugés au 30 juin 2020 ;
- des travaux engagés et adjugés au cours des exercices précédents ;
- de l'harmonisation des taux d'amortissement avec les opérateurs de référence du secteur de l'eau en Wallonie.

LES CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières concernent essentiellement les intérêts payables sur la convention de financement de la Banque Européenne d'Investissement. Le contrat « A » de 82 millions d'euros (sous garantie provinciale de 100 millions d'EUR) est réparti comme suit :

Premier prélèvement - 20 millions d'euros au taux fixe de 3,243% dont les prochaines échéances sont :

Octobre 2021	Remboursement	1.000.000	Solde	14.000.000
Octobre 2022	Remboursement	1.000.000	Solde	13.000.000

Deuxième prélèvement - 25 millions d'euros au taux fixe de 3,559% dont les prochaines échéances sont :

Mai 2021	Remboursement	1.250.000	Solde	20.000.000
Mai 2022	Remboursement	1.250.000	Solde	18.750.000

Troisième prélèvement - 25 millions d'euros au taux fixe de 1,773% dont les prochaines échéances sont :

Décembre 2021	Remboursement	1.250.000	Solde	22.500.000
Décembre 2022	Remboursement	1.250.000	Solde	21.250.000

Quatrième prélèvement - 12 millions d'euros au taux fixe de 1,312% dont le premier remboursement interviendra en mai 2021.

Mai 2021	Remboursement	600.000	Solde	11.400.000
Mai 2022	Remboursement	600.000	Solde	10.800.000

VENTES D'EAU

Les cessions volumétriques à l'activité de Distribution sont budgétisées sur base d'une stabilisation des volumes consommés par nos abonnés au terme de l'année 2019 et d'une évolution positive de nos rendements de réseaux. Ce besoin du plan triennal est évalué sur base d'un rendement des réseaux de distribution qui, en fonction de nouveaux moyens de contrôle mis en place, devrait pouvoir progresser de 73,5 % en 2021 à 74,5% pour l'exercice 2022.

LES PRODUITS FINANCIERS

La diminution de nos produits financiers dans les budgets 2021 et suivants correspond à l'alignement des règles d'évaluation des subsides à celles pratiquées sur nos immobilisations. Cette approche est exigée par le droit comptable dans un souci d'équité entre, d'une part, les charges d'amortissement et, d'autre part, les produits des subsides reçus.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation reprennent essentiellement l'intervention OGEO Fund dans le financement de nos cotisations patronales pensions et ce, à hauteur d'un montant de 4.500.000 € par an.

1.3. Plan pluriannuel d'investissements

1.3.1. Activité de Production

INVESTISSEMENTS ACTIVITÉ DE PRODUCTION 2021-2022	(en euros)	
	2021	2022
Acquisitions directes :	426.109	135.100
Véhicules	163.409	35.000
Réserve pour véhicules sinistrés	35.000	35.000
Véhicules A - camions	0	0
Véhicules B - fourgons	0	0
Véhicules C - jeeps	0	0
Véhicules D - camionnettes	0	0
Véhicules E - voitures	128.409	0
Divers	262.700	100.100
Adduction	55.000	55.000
Atelier électromécanique	11.700	16.600
Entretien des ouvrages	120.000	4.000
Laboratoire	76.000	24.500
Bâtiments administratifs	1.431.874	267.120
Travaux divers	671.630	1.140.000
Chambres de vannes	0	700.000
Clôtures et barrières	106.500	106.500
Compteurs et débitmètres	65.000	65.000
Echelles et paliers	250.000	250.000
Equipement de chloration U.P.	63.500	18.500
Pompes	186.630	0
Station de traitement :	57.420	0
Ans - Tôle inox contour paroi (260 € 2*1 en 3mm + quincaillerie)	52.920	0
Compteurs et débitmètres	4.500	0
Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau	60.000	0
Dédoublement du Néblon	100.000	0
Achat de terrains	50.000	50.000

INVESTISSEMENTS ACTIVITÉ DE PRODUCTION 2021-2022		(en euros)	
	2021	2022	
Production Adduction	3.817.424	4.425.000	
Angleur - Réservoir de Triolet	40.000	0	
Bâtiment du Puits de Secours (rénovation)	112.000	0	
Blegny - Réservoir de Miermont	0	80.000	
Château d'eau de Richelle	45.000	350.000	
Château d'eau de Saint-Gilles	520.000	170.000	
Château d'eau de Thiba	275.000	270.000	
Château d'eau de Tinlot	0	95.000	
Chaudfontaine - Réservoir Fond des Cris	160.000	0	
Chênée - Réservoir de Gaillarmont	8.500	0	
Conduite quai du Vignoble, de l'Ourthe, Cisawe ... à Comblain	824.712	0	
Conduites - Boulevard Urbain - Phase 3	44.093	0	
Flémalle - Réservoir de Goiha	0	80.000	
Hamoir- Centrale de Pêchet	0	100.000	
Herstal - Réservoir de Rhees ancien	0	80.000	
Modave - Réservoir de Modave Haut	0	40.000	
Pavillon de Jauge Néblon et Pavillon de Himbe - Réalisation	60.000	0	
Pompage entre Hologne et Réservoir de Bierset	290.000	0	
Puits 20 - Électromécanique et Génie civil	100.000	496.000	
Puits N0017 rue de Looz à Xhendremael	19.000	0	
Remaniement hydraulique et automates	6.365	0	
Renouvellement de conduites - Golet 2 vers 18 bonniers	400.000	350.000	
Renouvellement de conduites - Port pétrolier Wandre	120.000	880.000	
Renouvellement de conduites - Rue du Pont de wandre	120.000	700.000	
Renouvellement de conduites - Rue Bureaufosse	500.000	500.000	
Réservoir de Modave haut	18.460	0	
Réservoir de Grivegnée Haut	1.295	0	
Réservoir de Mirlipinpin	3.000	0	
Seraing - Réservoir Hector Denis	0	134.000	
Travaux de sécurisation	150.000	0	
Trooz - Hydrophore Bois Lemoine	0	100.000	
Total investissements Production	6.614.457	6.017.220	
Dont engagement exercices ultérieurs	2.022.928	232.120	
Travaux financés par des tiers	-19.000	0	
Pla & rempl équipmnt batiment U.P.	-19.000		

1.3.2. Activité de Distribution

INVESTISSEMENTS ACTIVITÉ DE DISTRIBUTION 2021-2022	(en euros)	
	2021	2022
Acquisitions directes :	616.727	421.489
Véhicules	366.927	147.539
Véhicules A - camions	0	0
Véhicules B - fourgons	42.560	0
Véhicules C - jeeps	0	0
Véhicules D - camionnettes	72.312	72.312
Véhicules E - voitures	217.056	40.227
Remplacement véhicules divers	0	0
Réserve pour véhicules sinistrés	35.000	35.000
Matériel & outillage	249.800	273.950
Cellule recherches de fuites	200.000	200.000
Clientèle	5.000	5.000
Garage	2.750	2.750
Géomètre	4.950	45.200
Maintenance des bâtiments	3.000	3.000
Secteurs	24.100	11.000
Service compteurs	10.000	7.000
Informatique	3.460.200	1.420.000
Transformation digitale - PMO 1 (Méthodologie)	158.400	0
Transformation digitale - PMO 2 (digital factory)	173.800	0
Transformation digitale - Programme «Clients»	80.000	0
Transformation digitale - Programme «Divers»	300.000	300.000
Transformation digitale - Programme «ERP»	600.000	0
Transformation digitale - Programme «Infrastructures»	300.000	120.000
Transformation digitale - Programme «Risques»	239.000	0
Transformation digitale - Programme «SIG»	308.000	0
Transformation digitale - Programme «SMART»	1.000.000	1.000.000
Transformation digitale - Programme «WEB»	301.000	0

INVESTISSEMENTS ACTIVITÉ DE DISTRIBUTION 2021-2022		(en euros)	
	2021	2022	
Travaux récurrents	6.598.280	6.266.000	
Ap.spéciaux, réducteurs, ventouses	1.600	0	
Augmentation de la pression	54.575	40.000	
Extension de réseaux	1.428.594	1.405.000	
Petites améliorations localisées	235.000	60.000	
Placements et mutations gros compteurs	250.000	225.000	
Pose de nouvelles vannes	260.916	215.000	
Remplacement de raccordements non appropriés	33.530	6.000	
Remplacement ponctuel de raccordements	618.125	615.000	
Remplacement ponctuel de raccordements non conformes	1.715.941	1.700.000	
Placement nouveaux raccordements	2.000.000	2.000.000	
Réhabilitation d'ouvrages	256.500	524.000	
Remplacement de raccordements vétustes, non conformes	13.943.833	2.000.000	
Remplacement de conduites et raccordements	8.373.614	3.332.480	
Remaniement de réseau	160.000	640.000	
Remplacement de conduites à l'occasion de fuites	502.742	500.000	
Réparation de conduites suite fuites 610-3	600.000	600.000	
Total investissements Distribution	34.511.897	15.703.969	
Dont engagement exercices ultérieurs	14.901.485	983.480	
Travaux financés par des tiers	-2.805.243	-2.525.000	
Extension de réseau et Lotissement	-1.315.827	-1.265.000	
Conduites à l'occasion trav. voiries	-199.481	0	
Conduites à risques	-29.935	0	
Nouv. racc. DN32 avec recul max. 12m	-1.260.000	-1.260.000	
Remaniement général réseaux	0	0	

1.3.3. Activités consolidées

INVESTISSEMENTS CILE	(en euros)	
	2021	2022
Acquisitions directes	1.042.837	556.589
Production	426.109	135.100
Distribution	616.727	421.489
Bâtiments administratifs	1.431.874	267.120
Informatique	3.460.200	1.420.000
Travaux récurrents	7.269.910	7.406.000
Production	671.630	1.140.000
Distribution	6.598.280	6.266.000
Station de traitement	57.420	0
Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau	60.000	0
Dédoublage du Néblon	100.000	0
Achat de terrains	50.000	50.000
Travaux divers sur réseaux et ouvrages	4.073.924	4.949.000
Projets activité de Production	3.817.424	4.425.000
Projets activité de Distribution	256.500	524.000
Remplacements de raccordements vétustes ou non conformes	13.943.833	2.000.000
Remplacement de conduites et raccordements	8.373.614	3.332.480
Remaniement de réseau	160.000	640.000
Remplacement de conduites à l'occasion de fuites	502.742	500.000
Réparation de conduites suite fuites 610-3	600.000	600.000
Total investissements	41.126.354	21.721.189
Dont engagements exercices ultérieurs	16.924.413	1.215.600
Travaux financés par des tiers	-2.824.243	-2.525.000
Placement & remplacement équipement bâtiment U.P.	-19.000	
Extension de réseau et Lotissement	-1.315.827	-1.265.000
Conduites à l'occasion trav voiries	-199.481	0
Conduites à risques	-29.935	0
Nouv. racc. DN32 avec recul max. 12m	-1.260.000	-1.260.000
Remaniement général réseaux	0	0

2. Budgets généraux 2021 – 2022



Activité de Production
Activité de Distribution
Consolidé

2.1. Budget 2021

2.1.1. Activité de Production 2021

Charges		Produits	(en euros)
CHARGES D'EXPLOITATION	37.049.150	VENTES ET PRESTATIONS	41.882.000
1. Achats	14.998.550	1. Chiffre d'affaires	38.704.500
Eau	7.829.550	Ventes d'eau internes	28.983.500
Fonds de protection	2.838.500	Ventes d'eau externes	3.105.050
Contribution de prélèvement	3.262.150	Fonds de protection sur ventes d'eau internes	2.492.300
Coût vérité assainissement	336.900	Fonds de protection sur ventes d'eau externes	332.250
Achats pour stocks	264.400	Contribution de prélèvement sur ventes d'eau internes	2.854.900
Achats directs	447.050	Contribution de prélèvement sur ventes d'eau externes	375.100
Sous-traitants à facturer	20.000	Coût vérité assainissement	336.900
		Produits activités annexes	224.500
2. Services et biens divers	7.251.650	2. Transfert d'activité	789.600
Frais de port et gestion de boue	29.300		
Indemnités d'occupation et autres	1.053.900		
Charges locatives	146.300		
Entretiens et réparations	863.650		
Frais informatiques	1.897.600		
Fournitures à l'Intercommunale	1.716.350		
Redevances et assurances	381.650		
Honoraires et cotisations	828.350		
Manifestations, publications, frais de notoriété	92.300		
Missions et réceptions	109.500		
Emoluments Administrateurs	132.750		
3. Rémunérations - Ch. sociales	9.029.650	3. Production immobilisée	899.500
Rémunérations directes	5.714.050		
Charges patronales	2.846.600	4. Autres produits exploitation	1.469.400
Autres frais de personnel	469.000		
4. Amortissements	5.593.100	5. Produits d'exploitation non récurrents	19.000
5. Dotations aux provisions	85.900		
6. Réductions de valeurs	10.000		
7. Autres charges exploitation	79.300		
8. Charges d'exploitation non récurrentes	1.000		
CHARGES FINANCIERES	1.275.700	PRODUITS FINANCIERS	604.200
CHARGES FISCALES	138.450		
BENEFICE A AFFECTER	4.022.900		
TOTAL	42.486.200	TOTAL	42.486.200

I. VENTES ET PRESTATIONS	41.882.000
A. Chiffre d'affaires	38.704.500
B. Transfert d'activité	789.600
C. Production immobilisée	899.500
D. Autres produits d'exploitation	1.469.400
E. Produits d'exploitation non récurrents	19.000
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	-37.049.150
A. Approvisionnements et marchandises	14.998.550
B. Services et biens divers	7.251.650
C. Rémunérations et charges sociales	9.029.650
D. Dotations aux amortissements	5.593.100
E. Réductions de valeur	10.000
F. Provisions pour risques et charges	85.900
G. Autres charges d'exploitation	79.300
H. Charges d'exploitation non récurrentes	1.000
III. RESULTAT D'EXPLOITATION	4.832.850
IV. RESULTAT FINANCIER	-671.500
A. Produits financiers	604.200
B. Charges financières	1.275.700
V. RESULTAT AVANT IMPOTS	4.161.350
VI. IMPOT SUR LE RESULTAT	-138.450
VII. RESULTAT A AFFECTER	4.022.900
1 Dotation à la réserve légale	
2 Rémunération du capital A	

2.1.2. Activité de Distribution 2021

Charges		Produits (en euros)	
CHARGES D'EXPLOITATION	146.050.900	VENTES ET PRESTATIONS	142.641.250
1 Achats	94.062.400	1. Chiffre d'affaires	132.827.500
Eau	28.983.500	Ventes d'eau (tarif net)	57.462.900
Fonds de protection	2.492.300	Redevance	14.841.200
Contribution de prélèvement	2.854.900	Coût vérité assainissement	36.481.650
Coût vérité assainissement	54.873.900	Redevance assainissement	18.961.500
Achats pour stocks	4.151.200	Fonds social de l'eau	668.950
Achats directs	170.050	Location compteurs	489.250
Sous-traitants à facturer	536.550	Produits activités annexes	3.922.050
2. Transfert d'activité	789.600	3. Production immobilisée	3.935.150
3. Services et biens divers	16.692.650	4. Autres produits d'exploitation	5.843.500
Frais de port et gestion de boue	3.050	5. Produits d'exploitation non récurrents	35.100
Indemnités d'occupation et autres	1.803.550		
Charges locatives	205.400		
Entretiens et réparations	6.947.100		
Frais informatiques	3.231.050		
Fournitures à l'Intercommunale	1.519.750		
Redevances et assurances	657.400		
Honoraires et cotisations	1.756.000		
Manifestations, publications frais de notoriété	160.750		
Missions & réceptions	182.550		
Emoluments Administrateurs	226.050		
4. Rémunérations - Ch. sociales	23.556.250		
Rémunérations directes	15.423.100		
Charges patronales	7.064.300		
Autres frais de personnel	1.068.850		
5. Amortissements	8.065.850		
6. Dotations aux provisions	18.600		
7. Réductions de valeurs	1.325.700		
8. Autres charges exploitation	1.529.850		
9. Charges d'exploitation non récurrentes	10.000		
CHARGES FINANCIERES	505.100	PRODUITS FINANCIERS	741.800
CHARGES FISCALES	129.700	BENEFICE REPORTE des exercices précédents	0
BENEFICE A AFFECTER	-3.302.650	Article 50 al. 2 des statuts	
TOTAL	143.383.050	TOTAL	143.383.050

I. VENTES ET PRESTATIONS	142.641.250
A. Chiffre d'affaires	132.827.500
B. Variation des travaux en-cours	0
C. Production immobilisée	3.935.150
D. Autres produits d'exploitation	5.843.500
E. Produits d'exploitation non récurrents	35.100
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	-146.050.900
A. Approvisionnements et marchandises	94.062.400
B. Transfert d'activité	789.600
B. Services et biens divers	16.692.650
C. Rémunérations et charges sociales	23.556.250
D. Dotations aux amortissements	8.065.850
E. Réductions de valeur	1.325.700
F. Provisions pour risques et charges	18.600
G. Autres charges d'exploitation	1.529.850
H. Charges d'exploitation non récurrentes	10.000
III. RESULTAT D'EXPLOITATION	-3.409.650
IV. RESULTAT FINANCIER	236.700
A. Produits financiers	741.800
B. Charges financières	505.100
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-3.172.950
VIII. IMPOT SUR LE RESULTAT	-129.700
IX. RESULTAT A AFFECTER	-3.302.650
1. Dotation à la réserve légale	
2. Rémunération du capital "D"	
3. Rémunération capital "C"	

2.1.3. Budget 2021 consolidé

Charges		Produits (en euros)	
CHARGES D'EXPLOITATION	147.979.750	VENTES ET PRESTATIONS	149.402.950
1. Achats	74.730.250	1. Chiffre d'affaires	137.201.300
Eau	7.829.550	Cessions Production	
Fonds de protection	2.838.500	Ventes d'eau	3.105.050
Contribution de prélèvement	3.262.150	Fonds de protection	332.250
Coût vérité assainissement	55.210.800	Contribution de prélèvement	375.100
Achats pour stocks	4.415.600	Coût vérité assainissement	336.900
Achats directs	617.100	Cessions Distribution	
Sous-traitants à facturer	556.550	Ventes d'eau	57.462.900
		Redevance	14.841.200
		Coût vérité assainissement	36.481.650
		Redevance assainissement	18.961.500
		Fonds social de l'eau	668.950
		Locations compteurs	489.250
		Produits activités annexes	4.146.550
2. Services et biens divers	23.944.300	2. Production immobilisée	4.834.650
Frais de port et gestion de boue	32.350		
Indemnités d'occupation et autres	2.857.450		
Charges locatives	351.700	3. Autres produits d'exploitation	7.312.900
Entretiens et réparations	7.810.750		
Frais informatiques	5.128.650	4. Produits d'exploitation non récurrents	54.100
Fournitures à l'intercommunale	3.236.100		
Redevances et assurances	1.039.050		
Honoraires et cotisations	2.584.350		
Manifestations, publications frais de notoriété	253.050		
Missions & réceptions	292.050		
Emoluments Administrateurs	358.800		
3. Rémunérations - Ch. sociales	32.585.900		
Rémunérations directes	21.137.150		
Charges patronales	9.910.900		
Autres frais de personnel	1.537.850		
4. Amortissements	13.658.950		
5. Dotations aux provisions	104.500		
6. Réductions de valeurs	1.335.700		
7. Autres charges exploitation	1.609.150		
8. Charges d'exploitation non récurrentes	11.000		
CHARGES FINANCIERES	1.780.800	PRODUITS FINANCIERS	1.346.000
CHARGES FISCALES	268.150		
BENEFICE A AFFECTER	720.250	"BENEFICE REPORTE des exercices précédents Article 50 al. 2 des statuts"	
TOTAL	150.748.950	TOTAL	150.748.950

I. VENTES ET PRESTATIONS	149.402.950
A. Chiffre d'affaires	137.201.300
B. Variation des travaux en-cours	0
C. Production immobilisée	4.834.650
D. Autres produits d'exploitation	7.312.900
E. Produits d'exploitation non récurrents	54.100
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	-147.979.750
A. Approvisionnements et marchandises	74.730.250
B. Services et biens divers	23.944.300
C. Rémunérations et charges sociales	32.585.900
D. Dotations aux amortissements	13.658.950
E. Réductions de valeur	1.335.700
F. Provisions pour risques et charges	104.500
G. Autres charges d'exploitation	1.609.150
H. Charges d'exploitation non récurrentes	11.000
III. RESULTAT D'EXPLOITATION	1.423.200
IV. RESULTAT FINANCIER	-434.800
A. Produits financiers	1.346.000
B. Charges financières	1.780.800
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	988.400
VI. IMPOT SUR LE RESULTAT	-268.150
VII. RESULTAT A AFFECTER	720.250
1. Dotation à la réserve légale	
2. Rémunération du capital "D"	
3. Rémunération capital "C"	

2.2. Budget 2022

2.2.1. Activité de Production 2022

Charges		Produits	(en euros)
CHARGES D'EXPLOITATION	37.021.600	VENTES ET PRESTATIONS	41.455.650
1. Achats	15.117.050	1. Chiffre d'affaires	38.769.350
Eau	7.890.800	Ventes d'eau internes	28.594.650
Fonds de protection	2.805.950	Ventes d'eau externes	3.463.150
Contribution de prélèvement	3.337.850	Fonds de protection sur ventes d'eau internes	2.458.850
Coût vérité assainissement	342.850	Fonds de protection sur ventes d'eau externes	383.150
Achats pour stocks	268.150	Contribution de prélèvement sur ventes d'eau internes	2.862.150
Achats directs	451.450	Contribution de prélèvement sur ventes d'eau externes	439.900
Sous-traitants à facturer	20.000	Coût vérité assainissement	342.850
		Produits activités annexes	224.650
2. Services et biens divers	6.779.300	2. Transfert d'activité	789.600
Frais de port et gestion de boue	29.400		
Indemnités d'occupation et autres	1.041.050		
Charges locatives	150.750		
Entretiens et réparations	801.950		
Frais informatiques	1.971.600		
Fournitures à l'Intercommunale	1.741.950		
Redevances et assurances	383.600		
Honoraires et cotisations	316.950		
Manifestations, publications, frais de notoriété	92.650		
Missions et réceptions	113.300		
Emoluments Administrateurs	136.100		
3. Rémunérations - Ch. sociales	9.300.850	3. Production immobilisée	401.500
Rémunérations directes	5.827.450		
Charges patronales	3.000.400	4. Autres produits exploitation	1.469.400
Autres frais de personnel	473.000		
		5. Produits d'exploitation non récurrents	25.800
4. Amortissements	5.691.400		
5. Dotations aux provisions	87.600		
6. Réductions de valeurs	10.000		
7. Autres charges exploitation	34.400		
8 Charges d'exploitation non récurrentes	1.000		
CHARGES FINANCIERES	1.201.350	PRODUITS FINANCIERS	604.200
CHARGES FISCALES	138.450		
BENEFICE A AFFECTER	3.698.450		
TOTAL	42.059.850	TOTAL	42.059.850

I. VENTES ET PRESTATIONS	41.455.650
A. Chiffre d'affaires	38.769.350
B. Transfert d'activité	789.600
C. Production immobilisée	401.500
D. Autres produits d'exploitation	1.469.400
E. Produits d'exploitation non récurrents	25.800
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	-37.021.600
A. Approvisionnements et marchandises	15.117.050
B. Services et biens divers	6.779.300
C. Rémunérations et charges sociales	9.300.850
D. Dotations aux amortissements	5.691.400
E. Réductions de valeur	10.000
F. Provisions pour risques et charges	87.600
G. Autres charges d'exploitation	34.400
H. Charges d'exploitation non récurrentes	1.000
III. RESULTAT D'EXPLOITATION	4.434.050
IV. RESULTAT FINANCIER	-597.150
A. Produits financiers	604.200
B. Charges financières	1.201.350
V. RESULTAT AVANT IMPOTS	3.836.900
VI. IMPOT SUR LE RESULTAT	-138.450
VII. RESULTAT A AFFECTER	3.698.450
1. Dotation à la réserve légale	
2. Rémunération du capital A	

2.2.2. Activité de Distribution 2022

Charges		Produits (en euros)	
CHARGES D'EXPLOITATION	147.383.550	VENTES ET PRESTATIONS	144.326.500
1. Achats	94.285.100	1. Chiffre d'affaires	135.796.300
Eau	28.594.650	Ventes d'eau (tarif net)	58.613.750
Fonds de protection	2.458.850	Redevance	15.277.150
Contribution de prélèvement	2.862.150	Coût vérité assainissement	37.211.300
Coût vérité assainissement	56.149.750	Redevance assainissement	19.519.950
Achats pour stocks	3.502.700	Fonds social de l'eau	679.000
Achats directs	172.500	Location compteurs	496.600
Sous-traitants à facturer	544.500	Produits activités annexes	3.998.550
2. Transfert d'activité	789.600	3. Production immobilisée	2.596.650
3. Services et biens divers	16.978.950	4. Autres produits d'exploitation	5.863.550
Frais de port et gestion de boue	3.100		
Indemnités d'occupation et autres	1.803.550	5. Produits d'exploitation non récurrents	70.000
Charges locatives	210.750		
Entretiens et réparations	7.053.250		
Frais informatiques	3.357.050		
Fournitures à l'Intercommunale	1.541.600		
Redevances et assurances	659.950		
Honoraires et cotisations	1.771.600		
Manifestations, publications frais de notoriété	161.350		
Missions & réceptions	185.050		
Emoluments Administrateurs	231.700		
4. Rémunérations - Ch. sociales	24.142.650		
Rémunérations directes	15.663.150		
Charges patronales	7.404.450		
Autres frais de personnel	1.075.050		
5. Amortissements	9.045.650		
6. Dotations aux provisions	-780.050		
7. Réductions de valeurs	1.353.200		
8. Autres charges exploitation	1.558.450		
9. Charges d'exploitation non récurrentes	10.000		
CHARGES FINANCIERES	471.850	PRODUITS FINANCIERS	811.050
CHARGES FISCALES	131.150		
BENEFICE A AFFECTER	-2.849.000	"BENEFICE REPORTE des exercices précédents Article 50 al. 2 des statuts"	0
TOTAL	145.137.550	TOTAL	145.137.550

I. VENTES ET PRESTATIONS	144.326.500
A. Chiffre d'affaires	135.796.300
B. Variation des travaux en-cours	0
C. Production immobilisée	2.596.650
D. Autres produits d'exploitation	5.863.550
E. Produits d'exploitation non récurrents	70.000
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	-147.383.550
A. Approvisionnements et marchandises	94.285.100
B. Transfert d'activité	789.600
B. Services et biens divers	16.978.950
C. Rémunérations et charges sociales	24.142.650
D. Dotations aux amortissements	9.045.650
E. Réductions de valeur	1.353.200
F. Provisions pour risques et charges	-780.050
G. Autres charges d'exploitation	1.558.450
H. Charges d'exploitation non récurrentes	10.000
III. RESULTAT D'EXPLOITATION	-3.057.050
IV. RESULTAT FINANCIER	339.200
A. Produits financiers	811.050
B. Charges financières	471.850
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2.717.850
VIII. IMPOT SUR LE RESULTAT	-131.150
IX. RESULTAT A AFFECTER	-2.849.000
1. Dotation à la réserve légale	
2. Rémunération du capital "D"	
3. Rémunération capital "C"	

2.2.3. Budget 2022 consolidé

Charges		Produits (en euros)	
CHARGES D'EXPLOITATION	149.699.900	VENTES ET PRESTATIONS	151.076.900
1. Achats	75.486.500	1. Chiffre d'affaires	140.650.000
Eau	7.890.800	Cessions Production	
Fonds de protection	2.805.950	Ventes d'eau	3.463.150
Contribution de prélèvement	3.337.850	Fonds de protection	383.150
Coût vérité assainissement	56.492.600	Contribution de prélèvement	439.900
Achats pour stocks	3.770.850	Coût vérité assainissement	342.850
Achats directs	623.950	Cessions Distribution	
Sous-traitants à facturer	564.500	Ventes d'eau	58.613.750
		Redevance	15.277.150
		Coût vérité assainissement	37.211.300
		Redevance assainissement	19.519.950
		Fonds social de l'eau	679.000
		Locations compteurs	496.600
		Produits activités annexes	4.223.200
2. Services et biens divers	23.758.250	2. Production immobilisée	2.998.150
Frais de port et gestion de boue	32.500		
Indemnités d'occupation et autres	2.844.600		
Charges locatives	361.500	3. Autres produits d'exploitation	7.332.950
Entretiens et réparations	7.855.200		
Frais informatiques	5.328.650	5. Produits d'exploitation non récurrents	95.800
Fournitures à l'intercommunale	3.283.550		
Redevances et assurances	1.043.550		
Honoraires et cotisations	2.088.550		
Manifestations, publications frais de notoriété	254.000		
Missions & réceptions	298.350		
Emoluments Administrateurs	367.800		
3. Rémunérations - Ch. sociales	33.443.500		
Rémunérations directes	21.490.600		
Charges patronales	10.404.850		
Autres frais de personnel	1.548.050		
4. Amortissements	14.737.050		
5. Dotations aux provisions	-692.450		
6. Réductions de valeurs	1.363.200		
7. Autres charges exploitation	1.592.850		
8. Charges d'exploitation non récurrentes	11.000		
CHARGES FINANCIERES	1.673.200		1.415.250
CHARGES FISCALES	269.600		
BENEFICE A AFFECTER	849.450		
TOTAL	152.492.150	TOTAL	152.492.150

I. VENTES ET PRESTATIONS	151.076.900
A. Chiffre d'affaires	140.650.000
B. Variation des travaux en-cours	0
C. Production immobilisée	2.998.150
D. Autres produits d'exploitation	7.332.950
E. Produits d'exploitation non récurrents	95.800
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	-149.699.900
A. Approvisionnements et marchandises	75.486.500
B. Services et biens divers	23.758.250
C. Rémunérations et charges sociales	33.443.500
D. Dotations aux amortissements	14.737.050
E. Réductions de valeur	1.363.200
F. Provisions pour risques et charges	-692.450
G. Autres charges d'exploitation	1.592.850
H. Charges d'exploitation non récurrentes	11.000
III. RESULTAT D'EXPLOITATION	1.377.000
IV. RESULTAT FINANCIER	-257.950
A. Produits financiers	1.415.250
B. Charges financières	1.673.200
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1.119.050
VI. IMPOT SUR LE RESULTAT	-269.600
VII. RESULTAT A AFFECTER	849.450
1. Dotation à la réserve légale	
2. Rémunération du capital "D"	
3. Rémunération capital "C"	

2.3. Volumes produits et achetés par l'activité de Production

Années	Volumes achetés	Volumes captés				PRODUCTION
	Total achats d'eau	Hesbaye	Néblon	Autres captages	Total m ³ produits	Total m ³ produits et achetés
2005	10.384.481	16.382.461	9.417.451	1.466.894	27.266.806	37.651.287
2006	11.162.767	15.849.912	8.535.787	1.393.536	25.779.235	36.942.002
2007	10.190.368	13.766.363	10.500.109	1.497.779	25.764.251	35.954.619
2008	9.842.684	13.615.763	10.269.913	1.411.845	25.297.521	35.140.205
2009	9.934.215	15.626.019	9.824.311	1.569.157	27.019.487	36.953.702
2010	10.240.858	16.005.617	9.828.938	1.240.689	27.075.244	37.316.102
2011	10.209.401	14.258.614	10.082.326	1.545.966	25.886.906	36.096.307
2012	10.279.256	14.842.496	9.483.934	1.637.773	25.964.203	36.243.459
2013	9.523.735	14.532.004	9.966.765	1.700.822	26.199.591	35.723.326
2014	9.579.124	14.363.642	9.611.975	1.490.613	25.466.230	35.045.354
2015	11.296.518	14.179.026	9.155.781	1.111.715	24.446.522	35.743.040
2016	10.289.891	14.504.385	11.242.798	1.301.360	27.048.543	37.338.434
2017	10.977.353	16.493.022	9.750.617	1.167.267	27.410.906	38.388.259
2018	11.042.124	16.304.194	10.484.978	1.225.721	28.014.893	39.057.017
2019	12.718.477	15.089.479	9.940.818	1.187.861	26.218.158	38.936.635
2020	10.603.900	15.303.300	10.000.000	1.250.000	26.553.300	37.157.200
2021	11.728.200	15.370.000	10.000.000	1.250.000	26.620.000	38.348.200
2022	12.337.400	14.974.700	10.000.000	1.250.000	26.224.700	38.562.100

2.4. Volumes d'eau vendus

Années	Activité de Production			Activité de Distribution				Rendement réseau
	Cessions internes	Cessions externes	Total m ³ vendus	Bâtiments communaux	Abonnés ordinaires	Contrats	Total m ³ vendus	
2005	33.467.628	3.525.918	36.993.546	593.222	25.770.168	78.513	26.441.903	79,01%
2006	33.154.551	3.313.322	36.467.873	563.228	25.876.210	81.451	26.520.889	79,99%
2007	31.571.768	3.380.947	34.952.715	534.027	25.311.206	42.218	25.887.451	82,00%
2008	31.334.931	3.210.771	34.545.702	532.053	24.786.446	43.486	25.361.985	80,94%
2009	33.311.406	3.318.771	36.630.177	522.171	24.697.530	39.347	25.259.048	75,83%
2010	33.409.248	3.224.717	36.633.965	505.999	24.918.428	44.486	25.468.913	76,23%
2011	32.048.167	3.102.279	35.150.446	494.070	24.882.883	47.514	25.424.467	79,33%
2012	32.197.860	2.981.472	35.179.332	481.553	24.827.400	36.367	25.345.320	78,72%
2013	31.494.223	3.203.314	34.697.537	479.462	24.347.602	44.094	24.871.158	78,97%
2014	30.906.040	3.239.729	34.145.769	466.219	23.998.534	41.701	24.506.454	79,29%
2015	31.847.057	3.184.758	35.031.815	454.900	23.722.027	49.453	24.226.380	76,07%
2016	33.402.815	3.332.861	36.735.676	454.638	23.718.261	44.209	24.217.108	72,50%
2017	33.583.254	3.471.268	37.054.522	463.064	24.035.922	49.824	24.548.810	73,10%
2018	33.833.792	3.798.043	37.631.835	534.828	23.803.998	43.949	24.382.775	72,07%
2019	33.544.224	3.676.577	37.220.801	528.783	23.657.781	44.001	24.230.565	72,23%
2020	32.510.350	3.503.000	36.013.350	534.850	23.804.000	43.910	24.382.760	75,00%
2021	32.966.750	4.231.000	37.197.750	528.750	23.657.800	44.000	24.230.550	73,50%
2022	32.524.200	4.881.000	37.405.200	528.750	23.657.800	44.000	24.230.550	74,50%

2.5. Évolution des prix de vente

Années	Prix de cession du m ³ produit	Coût Vérité Distribution C.V.D	Coût Vérité Assainissement C.V.A
2005	0,5500	1,6800	0,5229
2006	0,5500	1,8000	0,6250
2007	0,5600	1,8622	0,7950
2008	0,5820	1,9300	1,0550
2009	0,6070	2,1200	1,3080
2010	0,6220	2,2144	1,3080
2011	0,6928	2,3600	1,4070
2012	0,6951	2,5250	1,4750
2013	0,7084	2,6366	1,5650
2014	0,7624	2,7290	1,7450
2015	0,8410	2,8086	1,9350
2016	0,8410	2,8086	2,1150
2017	0,8410	2,8086	2,3650
2018	0,8490	2,8086	2,3650
2019	0,8786	2,8086	2,3650
2020	0,8786	2,8086	2,3650
2021	0,8786	2,8086	2,4123
2022	0,8786	2,8648	2,4605

3. **Activité de Production**



**Evaluations budgétaires
2016 à 2020**

**Perspectives budgétaires
2021 à 2022**

3.1. Evaluations Budgétaires 2016 à 2020 de l'activité de Production

CHARGES	Exercice 2016		Exercice 2017		Exercice 2018		Exercice 2019		Budget 2020
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
CHARGES D'EXPLOITATION	34.316.600	35.650.428	35.633.800	36.051.342	36.773.700	36.600.027	38.219.250	38.285.742	37.560.700
1. Achats	13.364.500	13.577.339	13.397.350	14.130.078	13.793.300	14.656.603	14.279.600	15.503.390	14.594.000
- Eau	6.800.600	6.810.817	6.692.650	7160.482	7.051.100	7.495.999	7.352.050	8.283.435	7.562.350
- Fonds de protection	2.605.500	2.798.684	2.630.900	2.885.275	2.717.100	2.941.183	2.765.500	2.933.187	2.798.150
- Contribution de prélèvement	2.698.350	2.931.242	2.795.550	3.045.340	2.906.400	3.158.579	3.033.300	3.232.852	3.155.350
- Assainissement public (S.P.G.E)	306700	315.765	321300	315.410	352.400	293.825	348.850	297.392	338.100
- Achats pour stock			66700	52.811		143.625	71.500	297.168	267.900
- Achats marchandises	950.350	705.279	884.750	624.586	760.800	601.022	701.900	423.868	453.450
- Sous-traitants à facturer	3.000	15.552	5.500	46.174	5.500	22.369	6.500	35.490	18.700
2. Transfert d'activité	0	0							
3. Services et biens divers	4.641.600	5.901.071	5.916.750	5.139.517	6.000.350	4.916.490	5.994.400	5.394.046	6.459.350
- Frais sur achats	20.000	41.271	73.750	44.669	33.100	20.477	31.550	16.619	25.450
- Indemnités d'occupation & autres	992.650	1.183.325	1.140.450	1.153.204	1.136.800	1.065.053	1.028.250	1.064.935	1.058.800
- Charges locatives	110.900	115.511	124.550	126.034	147.400	147.795	159.000	136.562	164.950
- Entretien et réparations	573.750	698.437	514.900	653.438	884.400	474.372	1.165.650	743.854	808.050
- Frais informatiques	525.900	1.642.487	1.056.000	882.334	1.141.900	896.620	1.389.350	999.151	1.635.000
- Fournitures à l'intercommunale	1.780.700	1.405.048	2.041.750	1.471.378	1.659.200	1.540.319	1.265.450	1.550.029	1.600.250
- Redevances & assurances	267.300	233.455	261.750	302.109	328.500	307.334	339.850	396.517	376.900
- Honoraires et cotisations	145.650	226.268	282.750	206.900	223.650	291.541	296.850	160.996	407.550
- Notoriété - Emoluments - Réception	224.750	355.271	420.850	299.452	445.400	172.979	318.450	325.383	382.400
4. Rémunérations - Charges sociales	7.516.300	7.640.145	7.752.000	7.914.644	8.041.300	8.113.885	8.352.000	8.347.030	8.849.800
- Rémunérations directes	5.068.450	5.111.125	5.228.450	5.244.173	5.348.800	5.226.054	5.566.050	5.432.103	5.761.000
- Charges patronales	2.170.600	2.237.419	2.244.100	2.247.469	2.396.800	2.277.059	2.418.900	2.379.806	2.629.050
- Autres frais de personnel	277.250	291.601	279.450	423.002	295.700	610.772	367.050	535.121	459.750
5. Amortissements	8.739.000	8.447.646	8.542.300	8.755.480	8.893.100	8.841.319	9.584.150	8.914.097	6.098.550
6. Dotations aux provisions	30.000	-44.095	200	25.367	8.400	46.679	-20.200	69.338	1.512.050
7. Réductions de valeurs sur créances	1.000	28.057	1.000	13.559	1.000	2.145	10.000	-17.063	10.000
8. Autres charges d'exploitation	19.200	35.451	19.200	15.273	26.250	22.905	17.300	74.622	31.950
9. Charges d'exploitation non récurrentes	5.000	64.814	5.000	57.425	10.000	0	2.000	281	5.000
CHARGES FINANCIERES	1.503.800	1.510.146	1.488.000	1.483.091	1.452.550	1.452.731	1.405.400	1.401.586	1.357.250
CHARGES FISCALES	192.000	133.143	8.750	150.566	147.600	161.145	140.150	155.580	140.150
BENEFICE A AFFECTER		2.298.933	-1.667.050	2.326.489	0	2.559.492	0	2.265.891	1.145.700
TOTAL	36.012.400	39.592.650	35.463.500	40.011.488	38.373.850	40.773.395	39.764.800	42.108.799	40.203.800

2. Plan stratégique 2020-2022 - Ajustement budgétaire pour 2021

PRODUITS	Exercice 2016		Exercice 2017		Exercice 2018		Exercice 2019		Budget 2020
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
VENTES ET PRESTATIONS	34.558.350	38.497.491	34.873.400	38.902.876	37.361.950	39.704.502	38.773.800	41.055.492	39.208.050
1. Chiffre d'affaires	33.772.850	36.722.958	34.213.200	37.332.213	35.674.400	38.123.173	37.223.700	38.817.209	37.700.100
- Ventes d'eau internes	25.727.900	28.106.116	26.129.600	28.263.725	27.067.700	28.747.603	28.399.950	29.487.067	28.583.100
- Ventes d'eau externes	2.289.400	2.394.624	2.272.300	2.561.820	2.530.500	2.875.977	2.540.100	2.807.508	2.689.600
- Fonds de protection	2.553.500	2.782.709	2.592.250	2.810.247	2.671.150	2.856.270	2.704.100	2.824.892	2.733.250
- Contribution de prélèvement	2.697.450	2.939.390	2.697.950	2.998.935	2.896.100	3.108.212	3.003.800	3.156.434	3.122.550
- Assainissement public (S.P.G.E)	306.700	315.765	321.300	315.410	352.400	293.825	348.850	297.392	356.150
- Produits des activités annexes	197.900	184.354	199.800	382.076	156.550	241.287	226.900	243.916	215.450
2. Transfert d'activité	200.500	1.097.066	150.000	779.139	1.141.500	1.025.362	990.350	564.302	967.200
3. Variation des travaux en-cours	0	-86.907	0	-92.071	0	-37.805	0	-189.379	0
4. Production immobilisée	452.500	409.619	382.000	261.898	371.500	366.720	285.100	350.695	313.700
5. Autres produits d'exploitation	123.500	191.393	118.200	606.506	165.750	227.052	208.200	1.491.322	219.250
6. Produits d'exploitation non récurrents	9.000	163.363	10.000	15.190	8.800	0	66.450	21.342	7.800
PRODUITS FINANCIERS	1.084.000	1.095.159	590.100	1.108.613	1.011.900	1.068.892	991.000	1.053.307	995.750
Bénéfice reporté des exercices précédents article 50 alinéa 2 des statuts	370.050	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	36.012.400	39.592.651	35.463.500	40.011.488	38.373.850	40.773.395	39.764.800	42.108.799	40.203.800
Prix de cession de la Production	0,8410 €/m³		0,8410 €/m³	0,8410 €/m³	0,8490 €/m³		0,8786 €/m³	0,8786 €/m³	0,8786 €/m³
Fonds de Protection			0,0756	0,0756	0,0756	0,0756	0,0756	0,0756	0,0756
Contribution de prélèvement			0,0783	0,0807	0,0821	0,0824	0,0841	0,0851	0,0865

3.2. Perspectives budgétaires 2021 à 2022 de l'activité de Production

CHARGES	Budget 2021	Budget 2022
CHARGES D'EXPLOITATION	37.049.174	37.021.601
1. Achats	14.998.550	15.117.050
- Eau	7.829.550	7.890.800
- Fonds de protection	2.838.500	2.805.950
- Contribution de prélèvement	3.262.150	3.337.850
- Assainissement public (S.P.G.E)	336.900	342.850
- Achats pour stock	264.400	268.150
- Achats directs	447.050	451.450
- Sous-traitants à facturer	20.000	20.000
2. Services et biens divers	7.251.651	6.779.301
- Frais de port et gestion de boue	29.300	29.400
- Indemnités d'occupation & autres	1.053.900	1.041.050
- Charges locatives	146.300	150.750
- Entretien et réparations	863.650	801.950
- Frais informatiques	1.897.601	1.971.601
- Fournitures à l'Intercommunale	1.716.350	1.741.950
- Redevances & assurances	381.650	383.600
- Honoraires et cotisations	828.350	316.950
- Notoriété- Emoluments- Réception	334.550	342.050
3. Rémunérations- Charges sociales	9.029.650	9.300.850
- Rémunérations directes	5.714.050	5.827.450
- Charges patronales	2.846.600	3.000.400
- Autres frais de personnel	469.000	473.000
4. Amortissements	5.593.123	5.691.400
5. Dotations aux provisions	85.900	87.600
6. Réductions de valeurs sur créances	10.000	10.000
7. Autres charges d'exploitation	79.300	34.400
8. Charges d'exploitation non récurrentes	1.000	1.000
CHARGES FINANCIERES	1.275.700	1.201.350
CHARGES FISCALES	138.453	138.453
BENEFICE A AFFECTER	4.022.893	3.698.466
TOTAL	42.486.220	42.059.870

4. **Activité de Distribution**



**Evaluations budgétaires
2016 à 2020**

**Perspectives budgétaires
2021 à 2022**

4.1. Evaluations budgétaires 2016 à 2020 de l'activité de Distribution

CHARGES	Exercice 2016		Exercice 2017		Exercice 2018		Exercice 2019		Budget 2020
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
	(CVD = 2,8086 €)								
CHARGES D'EXPLOITATION	128.738.450	129.434.820	133.091.150	134.538.850	137.725.650	140.663.968	141.811.100	142.414.846	140.234.900
1. Achats	80.627.000	83.401.403	86.209.100	87.393.292	88.832.450	89.825.439	91.472.800	91.641.463	92.331.050
- Eau	25.727.900	28.106.116	26.129.600	28.263.725	27.067.700	28.747.603	28.399.950	28.399.950	28.583.100
- Fonds de protection	2.312.000	2.525.253	2.348.100	2.538.894	2.409.000	2.557.835	2.441.950	2.441.950	2.457.800
- Contribution de prélèvement	2.434.350	2.658.864	2.431.950	2.710.169	2.616.100	2.787.904	2.716.500	2.716.500	2.812.150
- Coût vérité assainissement	47.726.150	47.970.119	52.201.950	51.351.005	53.939.350	53.515.572	55.164.400	55.164.400	55.653.950
- Achats marchandises	2.090.250	1.751.224	2.634.500	1.904.627	2.317.550	1.592.049	2.227.750	2.227.750	2.232.250
- Achats directs			68.050	130.876	79.850	124.780	138.400	140.398	173.700
- Sous-traitants à refacturer	336.350	389.826	394.950	493.995	402.900	499.697	383.850	550.515	418.100
2. Transfert d'activité	200.500	1.097.066	150.000	779.139	1.141.500	1.025.362	990.350	564.302	967.200
3. Services et biens divers	13.382.850	12.556.348	12.699.600	11.879.549	12.374.450	13.304.980	12.420.400	13.795.104	13.891.950
- Frais sur achats	4.000	9.812	26.150	16.730	18.750	14.139	17.300	2.990	4.300
- Indemnités d'occupation	1.573.950	1.558.303	1.565.950	1.587.154	1.552.550	1.570.877	1.574.150	1.556.907	1.814.100
- Charges locatives	178.350	122.927	182.050	176.827	222.550	197.990	255.250	208.013	197.950
- Entretien et réparations	4.724.600	4.114.471	4.617.300	4.424.135	4.258.700	6.271.595	4.557.500	6.029.267	4.770.000
- Frais informatiques	3.403.600	3.096.531	2.312.500	1.809.810	2.086.800	1.728.591	2.214.600	2.397.370	2.612.450
- Fournitures à l'intercommunale	1.373.750	1.231.138	1.385.250	1.363.628	1.292.900	1.362.889	1.243.750	1.488.273	1.437.450
- Redevances & assurances	442.850	421.515	421.350	510.364	588.950	548.629	604.050	704.275	669.000
- Honoraires et cotisations	1.216.350	1.358.784	1.427.100	1.329.068	1.595.450	1.084.589	1.383.150	891.947	1.715.050
- Notoriété- Emoluments- Réception	465.400	642.867	761.950	661.834	757.800	525.680	570.650	516.061	671.650
4. Rémunérations- Charges sociales	21.206.200	20.005.296	21.028.750	20.699.352	21.376.800	21.627.682	22.216.700	22.093.466	23.139.300
- Rémunérations directes	14.375.800	13.513.551	14.145.850	13.891.071	14.330.650	14.230.674	15.018.450	14.651.907	15.382.050
- Charges patronales	6.151.350	5.804.735	6.073.800	5.838.496	6.286.250	6.057.350	6.388.850	6.250.665	6.679.600
- Autres frais de personnel	679.050	687.010	809.100	969.785	759.900	1.339.659	809.400	1.190.893	1.077.650
5. Amortissements	10.925.300	10.507.344	11.277.500	11.110.933	11.958.200	11.470.175	12.245.800	12.054.706	7.421.150
6. Dotations aux provisions	85.000	-262.220	-262.850	131.966	-49.300	879.118	-161.350	-573.677	-170.850
7. Réductions de valeurs sur créances	941.600	765.570	356.000	791.023	383.550	150.209	1.172.850	1.362.964	901.950
8. Autres charges d'exploitation	1.339.000	1.351.077	1.612.050	1.734.633	1.687.000	2.361.554	1.441.550	1.411.423	1.739.150
9. Charges d'exploitation non récurrentes	31.000	12.936	21.000	18.964	21.000	19.448	12.000	65.095	14.000
CHARGES FINANCIERES	1.242.250	897.204	837.300	766.971	687.050	679.966	575.500	571.103	541.300
CHARGES FISCALES	156.950	227.904	4.850	112.516	115.500	118.576	119.300	128.220	119.300
Régulation du prix et transfert d'activité			502.950	978.831	0		0	0	0
AFFECTATION BENEFICIAIRE		-1.631.072				-4.257.528		-3.405.090	-608.750
TOTAL	130.137.650	128.928.857	134.436.250	136.397.168	138.528.200	137.204.982	142.505.900	139.709.080	140.286.750

PRODUITS	Exercice 2016		Exercice 2017		Exercice 2018		Exercice 2019		Budget 2020
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
	(CVD = 2,8086 €)								
VENTES ET PRESTATIONS	128.652.250	128.039.585	133.404.350	135.437.287	135.641.950	136.114.811	138.240.000	138.526.159	139.732.250
1. Chiffre d'affaires	124.467.900	124.107.843	128.933.950	130.661.684	131.209.600	131.802.398	133.864.050	130.993.482	133.923.250
- Vente d'eau (Tarif net)	58.035.400	57.284.775	57.788.000	59.791.214	57.852.250	58.211.067	58.631.500	57.538.147	57.914.400
- Redevance	14.193.500	14.009.509	14.406.750	14.016.479	14.359.500	14.487.068	14.572.800	14.558.414	14.693.400
- Fonds social de l'eau	609.350	606.072	605.650	626.352	673.250	638.153	660.350	648.852	675.400
- Coût vérité assainissement	32.491.000	32.603.321	35.202.700	35.066.872	36.568.600	36.168.210	37.737.350	35.462.967	37.698.550
- Redevance assainissement	15.912.800	15.964.083	17.526.550	17.045.750	17.981.300	18.123.894	18.261.050	18.267.497	18.795.400
- Locations compteurs	415.000	403.865	400.000	438.369	420.200	452.974	455.750	474.853	470.250
- Produits des activités annexes	2.810.850	3.236.217	3.004.300	3.676.647	3.354.500	3.721.033	3.545.250	4.042.753	3.675.850
2. Variation des travaux en-cours	0	465.512	0	-43.376		-192.812	0	-1.068.418	0
4. Production immobilisée	2.109.850	1.497.730	2.347.350	2.290.420	2.321.750	2.148.624	2.061.650	2.866.130	3.397.100
5. Autres produits d'exploitation	2.044.500	1.961.254	2.098.050	2.449.602	2.095.200	2.273.122	2.235.450	5.701.240	2.382.400
6. Produits d'exploitation non récurrents	30.000	7.247	25.000	78.957	15.400	83.478	78.850	33.725	29.500
PRODUITS FINANCIERS	1.002.800	889.271	1.031.900	959.881	1.009.000	1.090.172	1.071.750	1.182.920	554.500
Bénéfice reporté des exercices précédents article 50 alinéa 2 des statuts	482.600				1.877.250		3.194.150		
TOTAL	130.137.650	128.928.857	134.436.250	136.397.168	138.528.200	137.204.982	142.505.900	139.709.080	140.286.750
CVA	2,1150 €/m³	1,9350 €/m³	2,3650 €/m³	1,9350 €/m³	2,3650 €/m³	2,3650 €/m³	2,3650 €/m³	2,3650 €/m³	2,4150 €/m³

4.2. Perspectives budgétaires 2021 à 2022 de l'activité de Distribution

CHARGES	Budget 2021	Budget 2022
	CVD 2,8086	CVD 2,8086
CHARGES D'EXPLOITATION	146.290.948	147.504.426
1. Achats	94.062.400	94.285.100
- Eau	28.983.500	28.594.650
- Fonds de protection	2.492.300	2.458.850
- Contribution de prélèvement	2.854.900	2.862.150
- Coût vérité assainissement	54.873.900	56.149.750
- Achats pour stock	4.151.200	3.502.700
- Achats directs	170.050	172.500
- Sous-traitants à refacturer	536.550	544.500
2. Transferts d'activité	789.600	789.600
3. Services et biens divers	16.692.650	16.978.950
- Frais de port et gestion de boue	3.050	3.100
- Indemnités d'occupation & autres	1.803.550	1.803.550
- Charges locatives	205.400	210.750
- Entretien et réparations	6.947.100	7.053.250
- Frais informatiques	3.231.050	3.357.050
- Fournitures à l'Intercommunale	1.519.750	1.541.600
- Redevances & assurances	657.400	659.950
- Honoraires et cotisations	1.756.000	1.771.600
- Notoriété- Emoluments- Réception	569.350	578.100
4. Rémunérations- Charges sociales	23.796.300	24.263.550
- Rémunérations directes	15.663.150	15.784.050
- Charges patronales	7.064.300	7.404.450
- Autres frais de personnel	1.068.850	1.075.050
5. Amortissements	8.065.848	9.045.626
6. Dotations aux provisions	18.600	-780.050
7. Réductions de valeurs sur créances	1.325.700	1.353.200
8. Autres charges d'exploitation	1.529.850	1.558.450
9. Charges d'exploitation non récurrentes	10.000	10.000
CHARGES FINANCIERES	505.100	471.850
CHARGES FISCALES	129.680	131.140
BENEFICE A AFFECTER	-3.542.661	-2.969.883
TOTAL	143.383.067	145.137.533

5. Consolidé



**Evaluations budgétaires
2016 à 2020**

**Perspectives budgétaires
2021 à 2022**

5.1. Evaluations budgétaires 2016 à 2020 Consolidé

CHARGES	Exercice 2016		Exercice 2017		Exercice 2018		Exercice 2019		Budget 2020
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
	(CVD = 2,8086 €)								
CHARGES D'EXPLOITATION	132.580.800	131.795.016	137.665.300	136.298.265	141.265.050	142.145.292	145.481.600	143.651.904	142.975.350
1. Achats	63.717.750	64.785.575	68.696.800	68.010.582	70.538.150	70.382.861	72.194.000	70.660.471	73.072.000
- Eau	6.800.600	6.810.817	6.692.650	7.160.482	7.051.100	7.541.888	7.352.050	8.283.435	7.562.350
- Fonds de protection	2.605.500	2.798.684	2.630.900	2.885.275	2.717.100	2.941.183	2.765.500	2.933.187	2.798.150
- Contribution de prélèvement	2.698.350	2.931.242	2.795.550	3.045.340	2.906.400	3.158.579	3.033.300	3.232.852	3.155.350
- Coût vérité assainissement	48.032.850	48.285.884	52.523.250	51.666.415	54.291.750	53.809.398	55.513.250	53.165.846	338.100
- Achats marchandises	3.040.600	2.456.504	2.701.200	1.957.439	2.391.100	1.573.066	2.299.250	1.894.881	55.653.950
- Achats directs			952.800	755.463	772.300	836.682	840.300	564.267	3.127.300
- Sous-traitants à refacturer	339.350	405.378	400.450	540.169	408.400	522.065	390.350	586.004	436.800
2. Transfert d'activité	200.500	1.097.066							
3. Services et biens divers	18.024.450	18.457.419	18.616.350	17.019.066	18.369.600	18.227.310	18.414.800	19.189.150	20.351.300
- Frais sur achats	24.000	51.083	99.900	61.399	51.850	34.616	48.850	19.609	29.750
- Indemnités d'occupation	2.566.600	2.741.628	2.706.400	2.740.358	2.689.350	2.635.930	2.602.400	2.621.842	2.872.900
- Charges locatives	289.250	238.438	306.600	302.860	369.950	345.785	414.250	344.575	362.900
- Entretien et réparations	5.298.350	4.812.908	5.132.200	5.077.573	5.143.100	6.745.967	5.723.150	6.773.121	5.578.050
- Frais informatiques	3.929.500	4.739.018	3.368.500	2.692.144	3.228.700	2.625.211	3.603.950	3.396.521	4.247.450
- Fournitures à l'Intercommunale	3.154.450	2.636.185	3.427.000	2.835.005	2.946.900	2.909.048	2.509.200	3.038.302	3.037.700
- Redevances & assurances	710.150	654.969	683.100	812.472	917.450	855.964	943.900	1.100.792	1.045.900
- Honoraires et cotisations	1.362.000	1.585.051	1.709.850	1.535.968	1.819.100	1.285.470	1.680.000	1.052.944	2.122.600
- Notoriété- Emoluments- Réception	690.150	998.138	1.182.800	961.286	1.203.200	789.320	889.100	841.443	1.054.050
4. Rémunérations- Charges sociales	28.722.500	27.645.441	28.780.750	28.613.996	29.418.100	29.741.567	30.568.700	30.440.496	31.989.100
- Rémunérations directes	19.444.250	18.624.676	19.374.300	19.135.244	19.679.450	19.456.728	20.584.500	20.084.011	21.143.050
- Charges patronales	8.321.950	8.042.154	8.317.900	8.085.966	8.683.050	8.334.409	8.807.750	8.630.471	9.308.650
- Autres frais de personnel	956.300	978.611	1.088.550	1.392.786	1.055.600	1.950.430	1.176.450	1.726.014	1.537.400
5. Amortissements	19.664.300	18.954.990	19.819.800	19.866.412	20.851.300	20.311.495	21.829.950	20.968.803	13.519.700
6. Dotations aux provisions	115.000	-306.315	-262.650	157.333	-40.900	925.798	-181.550	-504.339	1.341.200
7. Réductions de valeurs sur créances	942.600	793.627	357.000	804.581	384.550	152.354	1.182.850	1.345.901	911.950
7. Autres charges d'exploitation	1.358.200	1.386.528	1.631.250	1.749.906	1.713.250	2.384.459	1.458.850	1.486.046	1.771.100
9. Charges d'exploitation non récurrentes	36.000	77.750	26.000	76.389	31.000	19.448	14.000	65.376	19.000
CHARGES FINANCIERES	2.746.050	2.407.350	2.325.300	2.250.063	2.139.600	2.132.698	1.980.900	1.972.690	1.898.550
CHARGES FISCALES	348.950	361.047	13.600	263.083	263.100	279.720	259.450	283.799	259.450
AFFECTATION BENEFICIAIRE	0	667.861		3.305.319				484.331	536.950
TOTAL	135.675.800	135.231.274	140.004.200	142.116.729	143.667.750	144.557.710	147.721.950	146.392.724	145.670.300

PRODUITS	Exercice 2016		Exercice 2017		Exercice 2018		Exercice 2019		Budget 2020
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
	(CVD = 2,8086 €)								
VENTES ET PRESTATIONS	132.736.350	133.246.843	137.218.100	140.048.236	139.769.600	140.734.703	142.465.050	144.156.497	144.120.050
1. Chiffre d'affaires	127.766.500	127.540.567	132.237.500	134.481.110	134.791.200	135.832.230	137.529.350	134.949.840	137.770.300
- Vente d'eau	60.324.800	59.679.399	60.060.300	62.353.034	60.382.750	61.087.044	61.171.600	60.345.655	60.604.000
- Redevance	14.193.500	14.009.509	14.406.750	14.016.479	14.359.500	14.487.068	14.572.800	14.558.414	14.693.400
- Fonds social de l'eau	609.350	606.072	605.650	626.352	673.250	638.153	660.350	648.852	275.450
- Fonds de protection	241.500	257.456	244.150	271.353	262.150	298.435	262.150	288.949	310.400
- Contribution gouvernement wallon	263.100	280.525	266.000	288.766	280.000	320.308	287.300	318.593	38.054.700
- Coût vérité assainissement	32.797.700	32.919.087	35.524.000	35.382.282	36.921.000	36.462.035	38.086.200	35.760.359	18.795.400
- Redevance assainissement	15.912.800	15.964.083	17.526.550	17.045.750	17.981.300	18.123.894	18.261.050	18.267.497	675.400
- Locations compteurs	415.000	403.865	400.000	438.369	420.200	452.974	455.750	474.853	470.250
- Produits des activités annexes	3.008.750	3.420.571	3.204.100	4.058.723	3.511.050	3.962.319	3.772.150	4.286.669	3.891.300
2. Variation des travaux en-cours	0	378.605	0	-135.447	0	-230.616	0	-1.257.797	
3. Transfert d'activité	200.500	1.097.066							
4. Production immobilisée	2.562.350	1.907.349	2.729.350	2.552.318	2.693.250	2.515.344	2.346.750	3.216.825	3.710.800
5. Autres produits d'exploitation	2.168.000	2.152.647	2.216.250	3.056.108	2.260.950	2.500.174	2.443.650	7.192.562	2.601.650
6. Produits d'exploitation non récurrents	39.000	170.610	35.000	94.147	24.200	117.571	145.300	55.067	37.300
PRODUITS FINANCIERS	2.086.800	1.984.430	1.622.000	2.068.494	2.020.900	2.159.064	2.062.750	2.236.227	1.550.250
Bénéfice reporté de l'exercice article 50 alinéa 2 des statuts	852.650		1.164.100		1.877.250	1.663.943	3.194.150		
TOTAL	135.675.800	135.231.274	140.004.200	142.116.730	143.667.750	144.557.710	147.721.950	146.392.724	145.670.300
CVA	2,1150 €/m ³	1,9350 €/m ³	2,3650 €/m ³	1,9350 €/m ³	2,3650 €/m ³	2,3650 €/m ³	2,3650 €/m ³	2,3650 €/m ³	2,4150 €/m ³

5.2. Perspectives budgétaires 2021 à 2022 Consolidé

CHARGES	Budget 2021	Budget 2022
	CVD 2,8086	CVD 2,8648
CHARGES D'EXPLOITATION	147.979.750	149.699.900
1. Achats	74.730.250	75.486.500
- Eau	7.829.550	7.890.800
- Fonds de protection	2.838.500	2.805.950
- Contribution de prélèvement	3.262.150	3.337.850
- Assainissement public (S.P.G.E)	336.900	342.850
- Achats pour stock	54.873.900	56.149.750
- Achats directs	5.032.700	4.394.800
- Sous-traitants à facturer	556.550	564.500
2. Transfert d'activité		
3. Services et biens divers	23.944.300	23.758.250
- Frais de port et gestion de boue	32.350	32.500
- Indemnités d'occupation & autres	2.857.450	2.844.600
- Charges locatives	351.700	361.500
- Entretien et réparations	7.810.750	7.855.200
- Frais informatiques	5.128.650	5.328.650
- Fournitures à l'Intercommunale	3.236.100	3.283.550
- Redevances & assurances	1.039.050	1.043.550
- Honoraires et cotisations	2.584.350	2.088.550
- Notoriété- Emoluments- Réception	903.900	920.150
4. Rémunérations- Charges sociales	32.585.900	33.443.500
- Rémunérations directes	21.137.150	21.490.600
- Charges patronales	9.910.900	10.404.850
- Autres frais de personnel	1.537.850	1.548.050
5. Amortissements	13.658.950	14.737.050
6. Dotations aux provisions	104.500	-692.450
7. Réductions de valeurs sur créances	1.335.700	1.363.200
8. Autres charges d'exploitation	1.609.150	1.592.850
9. Charges d'exploitation non récurrentes	11.000	11.000
CHARGES FINANCIERES	1.780.800	1.673.200
CHARGES FISCALES	268.150	269.600
BENEFICE A AFFECTER	720.250	849.450
TOTAL	150.748.950	152.492.150



Plan stratégique
2017-2019
—
3^e évaluation
(2019)

Plan stratégique
2020-2022
—
Ajustement
budgétaire
pour 2021

Editeur responsable :
Alain Palmans,
Rue du Canal de l'Ourthe, 8
4031 Angleur

Photo de couverture :
Arnaud Sauvage

Crédits photos :
Thierry Dricot
Jean-Louis Massart

Le papier utilisé dans ce
rapport est certifié FSC
(Forest Stewardship Council).

Cette certification atteste
d'une série de principes et de
critères de gestion forestière
mondialement reconnue.
L'objectif de la certification
FSC est de promouvoir une
gestion responsable de la
forêt.





**Compagnie
Intercommunale
Liégeoise des Eaux**

Société coopérative
à responsabilité limitée

Siège social :
Rue du Canal
de l'Ourthe, 8
B-4031 Angleur

www.cile.be

© CILE 2020